

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité



Ministère de
l'Agriculture

Ministère de l'Élevage
et des Productions
Animales

Ministère des Pêches, de
l'Aquaculture et de
l'Économie Maritime

Ministère de
l'Environnement, des
Eaux et Forêts

Politique Nationale de Développement Agricole



Décembre 2017



Table des matières

SIGLES ET ABBREVIATIONS	2
1. INTRODUCTION	4
1.1 CONTEXTE NATIONAL	5
1.2 CONTEXTE INTERNATIONAL	6
1.3 CADRE D'ANALYSE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	8
2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR AGRICOLE EN GUINEE	8
2.1 PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE GUINEEN.....	9
2.1.1 <i>Description des problèmes de développement du secteur agricole guinéen</i>	<i>9</i>
2.2 ANALYSE DES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE	10
2.2.1 <i>Les déterminants du déficit de la productivité</i>	<i>11</i>
2.2.2 <i>Déficit de l'accès aux marchés porteurs intérieurs et extérieurs.....</i>	<i>15</i>
2.2.3 <i>Déficit dans la gouvernance du secteur agricole.....</i>	<i>21</i>
2.3 ENVIRONNEMENT	25
2.3.1 <i>Analyse de l'environnement de l'Agriculture guinéenne.....</i>	<i>25</i>
3. ORIENTATION DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE	32
3.1 ENJEUX ET DEFIS.....	32
3.1.1 <i>Enjeux.....</i>	<i>32</i>
3.1.2 <i>Défis</i>	<i>33</i>
3.2 VISION DU SECTEUR AGRICOLE	33
3.3 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE	34
3.4 AXES STRATEGIQUES	35
3.4.1 <i>Axe 1 : Croissance de la productivité des principales spéculations agricoles.....</i>	<i>35</i>
3.4.2 <i>Axe 2 : Amélioration de l'accès aux marchés porteurs des produits agricoles.....</i>	<i>39</i>
3.4.3 <i>Axe 3 : Amélioration de la gouvernance du secteur agricole</i>	<i>43</i>
4. CADRE DE MISE EN ŒUVRE.....	49
4.1 MODALITES D'EXECUTION DE LA PNDA.....	49
4.1.1 <i>Rappel des dispositions actuelles de mise en œuvre de la PNDA.....</i>	<i>49</i>
4.1.2 <i>Défis du cadre de mise en œuvre</i>	<i>50</i>
4.1.3 <i>Réorganisation administrative du Cadre de mise en œuvre de la PNDA</i>	<i>50</i>
4.1.4 <i>Préparation des réformes majeures du secteur</i>	<i>51</i>
4.1.5 <i>Responsabilisation et engagement des acteurs : alignement des initiatives de développement agricole</i>	<i>52</i>
4.1.6 <i>Territorialisation de la PNDA.....</i>	<i>52</i>
4.1.7 <i>Rôles des Acteurs Non Etatiques.....</i>	<i>52</i>
4.2 CADRE DE FINANCEMENT DE LA PNDA.....	53
4.2.1 <i>Orientations pour l'évaluation du coût des programmes proposés.....</i>	<i>53</i>
4.2.2 <i>Orientations pour la mobilisation des ressources</i>	<i>53</i>
4.2.3 <i>Orientations pour l'évaluation des sources de financement.....</i>	<i>53</i>

4.3	SUIVI EVALUATION : ORIENTATIONS VERS UNE STRATEGIE DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)	53
5.	RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNDA.....	54
6.	ANNEXES	56
6.1	CADRE DE RESULTATS DE LA PNDA.....	56

Sigles et Abréviations

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AEM	Analyse de l'Economie des Ménages
AFOM	Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
AFTT	Association des Femmes Technologues et Techniciennes
AGIR	Alliance Globale pour les Initiatives de Résilience
AGOA	African Growth Opportunities Act
ANDASA	Agence Nationale pour le Développement Agricole et la Sécurité Alimentaire
ANE	Acteurs Non Etatiques
APAC	Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire
APIP	Agence pour la Promotion des Investissements Privés
ARTP	Agence de Régulation
ASA	Annuaire de Statistique Agricole
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
CCLME	Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CN	Comptes Nationaux
CNA	Chambre Nationale d'Agriculture
CNOSCG	Conseil National des Organisations de la Société Civile de Guinée
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CNSAN	Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
CONASOC	Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile
COP22	22 ^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques
CR	Commune Rurale
CU	Commune Urbaine
ECOAGRIS	Système d'information sur le secteur agricole
ECOWAP	Politique Agricole Commune de la CEDEAO
EIBEP	Enquête Intégrale de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GCLME	Grand Ecosystème Marin du Golfe de Guinée
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GNF	Guinée Nouveau Franc
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
GURG	Génération pour l'Unité et la Relance de la Guinée
Ha	Hectare
HEA	Analyse de l'Economie des Ménages
IEC	Information, Education, Communication
IFPRI	Institut International de Formations sur les Politiques Alimentaires
INN	Illicite, Non déclarée et Non réglementée
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LPDA	Lettre de Politique de Développement Agricole
MCA	Millenium Challenge Account
NDT	Neutralité de la dégradation des terres
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement Economique de l'Afrique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
PASAG	Projet d'Appui au Secteur Agricole de Guinée
PASANDAD	Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Agricole Durable
PCSP	Plateforme de Concertation du Secteur Privé
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PIB	Produit Intérieur Brut
PMF	Plateforme Multifonctionnelle
PNDA	Politique Nationale de Développement Agricole
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PNIASA	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNIASAN	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNR	Plans Nationaux de Réponse
PRIASAN	Plan Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCSA	Revue Conjointe du Secteur Agricole
REACH	Registration, Evaluation, Authorization and restriction of CHemicals
S&E	Suivi et Evaluation
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIM-Bétail	Système d'Information sur les Marchés à Bétail
SIPAG	Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée
SOGUIPAH	Société Guinéenne de Palmier à Huile et Hévéa
SUN	Scaling Up Nutrition
SWOT	Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)
TEC	Tarifs Extérieurs Communs
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	United States Agency for International Development (Agence Américaine pour le Développement International)
WDI	World Development Indicators

1. Introduction

La République de Guinée s'est dotée d'une vision "Guinée 2040" qui se décline comme suit : « un pays émergent et prospère en 2040, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l'avenir des générations futures ».

Cette vision repose d'abord sur une situation nationale de paix et de prospérité sous-tendue par une justice et une solidarité entre les différentes composantes de la nation guinéenne, avec une administration publique au service du développement parce que caractérisée par des valeurs de bonne gouvernance, un capital humain porteur de l'émergence, une richesse nationale équitablement partagée entre les différentes couches socioprofessionnelles et entre les territoires, un cadre de vie durablement favorable aux générations actuelles et celles futures et une contribution significative et unanimement reconnue à la transformation positive de l'Afrique et du monde.

Dans la perspective de la réalisation effective de cette vision, l'Etat guinéen a élaboré un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vise : « *Une Guinée prospère, plus inclusive et au capital naturel géré de façon durable* » dont l'objectif est : « *de promouvoir une croissance forte et de qualité pour améliorer le bien-être des guinéens, opérer la transformation structurelle de l'économie, tout en mettant le pays sur la trajectoire du développement durable* ».

Pour participer à la réalisation de cette vision 2040, à travers une contribution à l'atteinte de l'objectif du PNDES, le gouvernement a entrepris une revue de la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA), traduit dans le présent document. Cette revue de la PNDA a mobilisé les groupes d'acteurs concernés dans la mise en œuvre d'un processus structuré autour de deux principales phases : i) élaboration du bilan-diagnostic des politiques agricoles et ii) définition de nouvelles orientations de développement agricole.

la structure de la PNDA comporte les parties suivantes :

- **Bilan-diagnostic du secteur agricole en Guinée, qui comprend** : i) un profil du secteur Agricole en Guinée, qui expose les problèmes de développement Agricole du pays, à travers une description plus ou moins exhaustive des conditions et leur analyse causale permettant de fixer les déterminants de la situation actuelle ; ii) une analyse des leçons tirées de la politique agricole du pays (PNDA vision 2015), qui expose les atouts et faiblesses ; iii) une analyse de l'évolution de l'environnement international : qui présente les opportunités et les menaces ;
- **Orientations nationales de développement Agricole de la Guinée**, articulées autour : i) des enjeux et défis ; ii) de la vision du secteur agricole ; iii) des objectifs de développement du secteur agricole ; et iv) des axes stratégiques ;
- **Cadre de mise en œuvre de la PNDA**, qui formule : i) les modalités d'exécution, ii) le cadre de financement ; et iii) le système de suivi évaluation.

1.1 Contexte national

La République de Guinée couvre une superficie de 245 857 Km² pour une population estimée à environ 11 555 061 habitants en 2017 dont 51,61% de femmes et 48,39% d'hommes¹. La proportion rurale de la population, estimée à 64,41%, tire l'essentiel de ses revenus (79%) des activités Agricoles.

Le pays comprend quatre régions naturelles qui sont : la Guinée Maritime (ou Basse Guinée), la Moyenne Guinée (ou Fouta-Djalon), la Haute Guinée et la Guinée Forestière. Sur le plan administratif, la Guinée est organisée en sept (7) régions administratives (Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré) et la zone spéciale de Conakry. Elle est composée de trente-trois (33) préfectures qui comptent au total trente-huit (38) communes urbaines et trois cent trois (303) communes rurales (CR).

Les performances économiques de la Guinée sont restées structurellement très faibles. En effet, le taux de croissance économique de la Guinée durant la dernière décennie est resté relativement très bas. Selon les données du World Development Indicators, il a enregistré une moyenne annuelle de 2.4% entre 2005 et 2007, puis de 2.2% entre 2008 et 2010 (correspondant à la période de crises énergétique, financière et alimentaire) et de 3.4% entre 2011 et 2013. Sur la même période, le taux d'inflation a été respectivement de 26.0%, 13.7% et 13.0%.

Cette situation économique du pays contraste avec son potentiel naturel. En effet, la Guinée dispose des ressources naturelles considérables au niveau de l'ensemble des régions éco-géographiques. Il est le pays qui engorge les réserves minières les plus importantes d'Afrique occidentale. Ses atouts agro climatiques sont aussi importants, avec des pluies abondantes (isohyètes situés entre 1 100 et 4 000 mm), des disponibilités foncières et des températures douces, autant de facteurs qui offrent d'importantes possibilités pour le développement d'une gamme variée d'activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Considérée en effet comme un « *scandale géologique* », la Guinée a occupé depuis de nombreuses années le rang de premier producteur mondial de bauxite, alors que ses réserves d'or, de diamant et de fer sont des plus importantes au monde.

Egalement, la Guinée est le château d'eau de l'Afrique occidentale, avec un réseau hydrographique de 6 500 km, un plateau continental de 43 000 km² (le plus vaste de l'Afrique de l'ouest) dont 72% sont d'une profondeur de moins de 40 m. Les ressources en eau de surface sont très importantes (188 km³) et 72 km³ d'eau souterraine. Le potentiel en terres arables est évalué à 6,2 millions d'hectares dont 25% sont cultivés annuellement. Les pâturages naturels sont riches et variés, avec une superficie évaluée en 1993 à 70.000 km², composée de près de 350 espèces fourragères. Le pays dispose d'environ 300 km de côte maritime, offrant d'importantes potentialités à la pratique de pêches artisanale et industrielle.

Ces ressources naturelles restent globalement peu valorisées du fait de plusieurs facteurs combinés. Les terres cultivées en pluvial et les forêts sont menacées par la pression démographique, les pratiques agricoles inadéquates et les activités minières. Les espaces agropastoraux se réduisent donc au fil du temps à cause du changement climatique, du développement des activités agricoles, des concessions minières et de l'urbanisation.

¹ Institut National des Statistiques, analyse des données du RGPH3, 2014.

1.2 Contexte international

La situation mondiale est aujourd'hui caractérisée par des bouleversements socio-économiques dont personne ne peut prédire avec exactitude le développement et les implications dans les conditions de vie apaisées des populations. Les économies des différents pays restent précaires, les conflits socio-politiques et socio-religieux sont au niveau le plus élevé de leur histoire. Les grands ensembles économiques se recomposent et de nouveaux rapports de force voient le jour du fait notamment de l'émergence de nouveaux pôles de croissance ou la consolidation d'autres existants, notamment au niveau des pays du Sud.

Dans cette configuration, l'Afrique se situe au cœur de l'agenda international, car son attractivité s'est renforcée, avec notamment le maintien des performances remarquées durant plusieurs années, aussi bien sur le plan économique que politique, d'une part et l'augmentation de l'effectif et du pouvoir d'achat de la classe moyenne du continent, d'autre part.

L'économie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a enregistré un taux de croissance en moyenne annuelle de 6,4% sur la période 2008-2012. En même temps, celui de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), à laquelle la Guinée n'appartient pas encore mais avec qui elle entretient d'importantes relations diverses, tout en partageant un espace économique qui est la CEDEAO, se situait à 3,8%. Les perspectives annoncent une croissance de l'ordre de 6,4% dans l'UEMOA et de 7,4% au niveau de la CEDEAO. Par ailleurs, l'intégration économique régionale s'est renforcée avec l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) depuis janvier 2016.

L'évolution internationale est marquée par la définition de nouveaux objectifs de développement. En effet, après une mise en œuvre des OMD sanctionnée par des résultats mitigés, la communauté internationale a défini un nouveau cadre d'orientation des initiatives de développement de l'ensemble des pays. Ce nouveau cadre de référence du développement international est articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

Au niveau continental africain, on a noté un nouveau dessein du développement agricole. En effet, en 2014 (un an avant la fin de la mise des PNIA de 1^{ère} génération et onze années après l'historique conférence de Maputo en 2003), les chefs d'Etat et de Gouvernement se sont retrouvés à Malabo, pour renouveler leurs engagements tout en les enrichissant de nouvelles orientations, marquant ainsi la volonté des dirigeants du continent à transformer le secteur agricole en Afrique pour en faire le principal moteur du développement économique et social de l'ensemble des pays. Déclinés dans un document intitulé la Déclaration de Malabo, ces engagements de 2014 instruisent les Etats et régions du continent sur la voie de « la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et pour l'amélioration des moyens d'existence ».

Cette déclaration appelle, ainsi, à faire du développement Agricole, le principal levier de l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique. Par conséquent, l'un des défis majeurs de l'ECOWAP/PDDAA (politique agricole régionale de la CEDEAO axée sur les engagements de Malabo), est de rendre le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique apte à nourrir convenablement une population sans cesse croissante et de plus en plus urbanisée.

Ainsi, la dynamique de Malabo est favorable au renforcement des initiatives de développement humain durable en cours, tant au niveau international qu'à l'échelle régionale. Elle est en congruence avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) qui, à la suite des OMD, engagent la communauté internationale dans une stratégie d'intensification de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans le monde, en général, et, dans les

pays en développement, en particulier. En Afrique de l'Ouest, la déclaration de Malabo est un catalyseur d'initiatives régionales aussi importantes que celles touchant aux objectifs de l'Alliance Globale pour les Initiatives de Résilience Pays (AGIR-Sahel et Afrique de l'Ouest), à l'objectif "Faim Zéro" (sur une période de 25 ans) et à l'AIC à l'horizon 2025.

L'ensemble de ces initiatives interpellent directement les pays dans leurs capacités à éradiquer la faim, réduire la pauvreté et améliorer leur résilience face aux risques sociaux et climatiques.

Les pays et la région Afrique de l'ouest font, ainsi, globalement face au défi de la transformation du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour le renforcement de ses fonctions économiques de création d'emplois, d'augmentation de la productivité des spéculations stratégiques et d'accroissement des revenus monétaires des actifs des différentes filières et chaînes de valeur. La réponse à ces défis procède de la poursuite et de l'intensification des efforts entrepris depuis l'adoption de l'ECOWAP/PDDAA, en 2005.

Le bilan de cette première décennie, réalisé par les acteurs à la fin de l'année 2015, met en relief de nombreux acquis, tant au point de vue de l'efficacité interne (amélioration de la gouvernance du secteur) qu'externe (augmentation de la production de certaines spéculations, avec, parfois, une amélioration de la productivité). Cependant, de nombreuses faiblesses persistent, en matière institutionnelle, notamment.

Ainsi, sept enjeux majeurs ont été identifiés en Afrique de l'Ouest, à savoir (i) assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire, (ii) mieux intégrer la dimension nutritionnelle, (iii) affirmer et développer la complémentarité / spécialisation des agricultures dans l'espace régional, (iv) promouvoir des modèles d'intensification durable, réduire les impacts sur le climat et s'adapter aux changements climatiques, (v) accroître la résilience des exploitations familiales, (vi) mieux hiérarchiser les priorités au niveau régional, (vii) gouverner l'intersectoriel. En outre, le bilan en appelle à la promotion de chaînes de valeur, à une plus large prise en compte de l'élevage et des sous-produits animaux ainsi qu'à accorder une plus forte priorité à l'emploi des jeunes.

Tout en maintenant les orientations générales de la politique agricole régionale (ECOWAP/PDDAA), la communauté régionale a décidé de mettre la priorité sur des instruments stratégiques à effets leviers dans la transformation massive des agricultures à l'échelle des pays et de la région. Il s'agit de :

- Repenser et accélérer la mise en œuvre des instruments régionaux d'intensification, de régulation des marchés et d'amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'alimentation ;
- Bâtir de véritables politiques de financement du secteur agricole et concevoir des instruments innovants prenant en compte la multiplicité des instruments disponibles (budgets publics, ressources privées fonds de garantie, fonds d'investissements, transferts des revenus des migrants, etc.) pour répondre à la diversité des besoins au niveau des investissements structurants, des services (recherche, appui-conseil, etc.), du financement des exploitations et des acteurs des chaînes de valeur ;
- Renforcer les dispositifs de suivi-évaluation, de gestion des connaissances et de revue des politiques de la mise d'un système d'information fiable, pérenne et complet (statistiques agricoles, informations sur les marchés (prix, flux), alerte précoce, suivi des moyens d'existence des ménages, pour etc.) selon les besoins de pilotage et de coordination des politiques et programmes.

Ces nouvelles orientations et stratégies seront mises en œuvre à travers les deux catégories de plans d'investissement que sont le Plan Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PRIASAN) et le Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNIASAN).

1.3 Cadre d'analyse et approche méthodologique

En Guinée, le secteur agricole met en œuvre depuis plusieurs années des politiques agricoles à travers différents documents dont le dernier est intitulé Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA Guinée Vision 2015). La PNDA vision 2015 constitue le premier cadre d'analyse du présent document de PNDA qui en constitue une version révisée en fonction de l'évolution du contexte et des performances des dix dernières années.

Le second élément du cadre d'analyse repose sur les principales leçons tirées de la revue des politiques de développement agricole des pays engagés dans une dynamique d'émergence. De ce point de vue, on note que les enjeux de la croissance inclusive agricole sont : i) l'adoption d'une approche intégrant la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux stratégies sectorielles agricoles ; ii) la promotion d'un juste équilibre entre les investissements publics catalyseurs et ceux privés centrés sur la production et les différents segments des chaînes de valeurs; iii) la mise en œuvre de réformes dans la gouvernance impliquant une bonne planification et un système approprié de suivi évaluation axés sur les résultats, avec une coordination soutenue des différentes interventions impliquant la participation de tous les groupes d'acteurs concernées ; iv) l'importance d'adresser la question du statut du producteur, notamment celui de l'exploitant familial afin de le sortir du confinement dans ce qui est dit informel pour le projeter définitivement dans une reconnaissance socioéconomique avérée et irréversible tel que prévu par la LOA ; v) le recentrage des interventions autour de programmes cohérents pour réduire la dispersion occasionnée par la mise en œuvre de projets satellites, avec une couverture insignifiante, des résultats limités, des systèmes administratifs inadéquats et coûteux, des chevauchements et une coordination insuffisante ; vi) l'érection du secteur Agricole au rang de priorité des dépenses nationales, assortie d'une allocation de ressources conséquentes dans une logique d'intégration avec les autres secteurs de développement ; vii) un portage politique fort ; et ix) une progressivité des phases dans la construction et le déploiement des politiques.

Il s'ajoute que les pays font des choix de produits stratégiques sur lesquels repose la concentration des efforts d'investissement et de gouvernance.

Ainsi, l'approche retenue dans la présente actualisation de la PNDA, consiste à structurer la politique de développement agricole autour de la satisfaction des besoins de sécurité alimentaire, d'amélioration de l'état de la nutrition et de réduction de la pauvreté. Cette approche présente plusieurs avantages, notamment ceux relatifs à l'orientation du système de production et de gestion du secteur vers des résultats tangibles.

En outre, au-delà du cadre de planification et de mise en œuvre de la PNDA Guinée vision 2015, le cadre d'analyse retenu ici se réfère à l'approche basée sur la promotion de productions agricoles croisée à une grille d'analyse autour des concepts de sécurité alimentaire, de nutrition et de pauvreté. Ce qui vise à corriger les clivages et disparités en combinant l'investissement public à celui privé, l'exploitation familiale à celle dite d'agrobusiness le marché national à celui africain et mondial.

2. Diagnostic du secteur agricole en Guinée

Le diagnostic de l'agriculture guinéenne est ici abordé autour de deux (2) points : 1) les problèmes de l'Agriculture guinéenne et 2) l'environnement de l'Agriculture guinéenne. Le premier point porte sur la description des principaux handicaps dont souffre le secteur agricole (comment se manifestent-ils ?) et sur leur analyse causale (comment sont-ils inter-liés ?). Alors que le second met en relief les implications relatives à l'environnement tant interne qu'externe,

qui entretient des liens d'influence aggravante ou atténuante avec les problèmes de l'Agriculture du pays. En effet, la caractérisation et l'identification des déterminants d'un problème ne suffisant pas à envisager des stratégies et actions efficaces pour son éradication, l'approche ici a été de prendre en compte, dès le diagnostic, les autres facteurs qui interagissent avec la structure de l'agriculture guinéenne afin d'en tirer le meilleur profit dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des changements.

2.1 Problèmes de développement du secteur agricole guinéen

2.1.1 Description des problèmes de développement du secteur agricole guinéen

2.1.1.1 Evolution de la valeur ajoutée agricole

Le rapport² sur le bilan de la PNDA et du PNIASA indique que le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ayant enregistré une performance économique supérieure à la moyenne nationale, avec une accélération de sa croissance entre 4,5% et 5,5% en moyenne par année au cours de la période 2011-2013 (Post- PNIA) contre 2,7% durant la période 2005-2007 (Pré-PNIA), soit une progression situait entre 1,8 et 2,8 points de pourcentage entre les deux périodes. C'est une progression relativement importante, quand bien même, elle se situe en deçà de l'objectif de 6% de Malabo.

Rubriques	Sources	Pré-PNIA (2005-2007)	Crises (2008-2010)	Post-PNIA (2011-2013)
Valeur ajoutée agricole (valeurs absolues : en milliers de USD)	CN	3 905	5 706	7 917
	ASA	3 685	5 155	7 445
	WDI	3 251	5 155	7 464
Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole (%)	ASA	3,40	3,30	4,50

Légende : CN = Comptes Nationaux ; ASA = Annuaire des Statistiques Agricoles ; WDI = World Development Indicators

Cette performance du secteur agricole durant la mise en œuvre du PNIA serait tributaire « d'abord de la croissance démographique (2,7% en milieu rural et 4,1% en milieu urbain), et dans une certaine mesure de l'amélioration de la productivité de la main d'œuvre ». Le sous-secteur élevage « a enregistré une progression de production plus importante, environ 3,5 % de croissance additionnelle en moyenne par an entre les périodes Pré- et Post PNIA contre 2,6 % pour le sous-secteur agriculture ».

Mais, les analyses prospectives réalisées par IFPRI montrent que pour contribuer à l'obtention des cibles de la Déclaration de Malabo sur la réduction de la pauvreté et l'éradication de la faim, la valeur ajoutée de l'Agriculture guinéenne devra produire une croissance moyenne annuelle de 7% entre 2016 et 2025. Ce qui implique une augmentation de 2 à 3 % en moyenne annuelle sur cette période.

Aussi, peut-on accepter la perception des représentants des différents groupes d'acteurs (gouvernement, secteur privé et société civile) issue des échanges des groupes thématiques et selon laquelle **la contribution de l'Agriculture guinéenne au développement national demeure faible.**

En effet, cette croissance annuelle de 4,5 à 5,5% de la production agricole, après déduction des pertes post-récolte (22% pour le riz), est insuffisante pour combler les besoins alimentaires croissants de la population. Ce qui entraîne une hausse du déficit agro-alimentaire, avec le recours aux importations alimentaires dont le volume reste élevé.

L'Agriculture guinéenne est largement dominée par des exploitations de type familial qui constituent la quasi-totalité des unités d'activités agricoles villageoises. Ces exploitations concernent environ 60% de la population nationale

² Rapport du bilan du PNIASA, élaboré par le gouvernement de la Guinée avec le soutien d'IFPRI et d'Africa Lead

et occupent environ 95% des terres agricoles ou surfaces cultivées annuellement dans le pays. Ce type d'exploitation, généralement de taille modeste (0,30 à 0,50 ha), revêt en réalité des formes très variées, déterminées par leur situation agricole et la disponibilité des facteurs de production.

Le cheptel national est quasiment composé de races locales très rustiques, mais adaptées à leur environnement. Les effectifs sont estimés en 2012 à 5,5 millions de bovins, 1,8 millions d'ovins, 2,2 millions de caprins, 105 000 porcins et 24 millions de volaille. Par ailleurs, une filière apicole se développe de plus en plus sur l'ensemble du territoire.

La tension sur les ressources forestières, y compris les formations de palétuviers, est marquée par des activités du secteur informel constitué de près de 85 % des ménages qui dépendent essentiellement des combustibles ligneux pour satisfaire leurs besoins en énergie domestique. A titre d'exemple, la superficie totale des forêts est passée de 2,4 millions d'hectares en 1964 à 1,14 millions d'hectares 2001 (soit une baisse de la moitié en moins de 40 ans).

Dans le sous-secteur de la pêche, le pays a été marqué par une baisse drastique de ses réserves le long de ses côtes, tandis que les fleuves et autres cours d'eau intérieurs se sont vidés de leur population halieutique. Ce qui a comme conséquence une chute des prises et des mises à terres donc une insuffisance de l'approvisionnement du marché par l'activité nationale de pêche.

Cette agriculture, ne profitant pas assez du potentiel offert par les ressources naturelles, reste très vulnérable. En effet, elle demeure dépendante des aléas climatiques du fait de l'absence d'un système de maîtrise de l'eau. Egalement, les équilibres écologiques qui permettaient de maintenir la fertilité et autres stabilités des sols sont rompus dans de multiples situations, du fait notamment de la pression démographique.

Toutefois, ce tableau peu reluisant de l'agriculture guinéen n'est pas irréversible. Car, le secteur dispose de forces certaines grâce à un référentiel technique important qui pourrait être diffusé, mais aussi du fait de l'existence d'opportunités offertes à la fois par l'amélioration de l'environnement sociopolitique national et des dispositions internationales favorables.

2.2 Analyse des problèmes de développement du secteur agricole

Il ressort des différentes analyses issues à la fois de la revue documentaire et des concertations multi-acteurs que **l'insuffisance de la contribution du secteur agricole au développement économique et social du pays** est une conséquence de trois déterminants :

- 1) Le déficit de la productivité ;**
- 2) La faiblesse de l'accès aux marchés porteurs ; et**
- 3) Le déficit de gouvernance.**

Chacun de ces trois déterminants a fait l'objet d'une analyse causale, à travers une approche qui a combiné l'étude des évidences à la concertation sur les perceptions et les ressentis des groupes d'acteurs. Ce qui a permis de situer les causes immédiates, celles sous-jacentes et celles plus profondes de la faible contribution de l'agriculture guinéenne au développement du pays.

2.2.1 Les déterminants du déficit de la productivité

Selon les statistiques des différentes sources combinées (CN, WDI et ASA), le rendement moyen annuel céréalier est resté constant à 1,5 tonne à l'hectare entre 2005 et 2013, alors que l'arachide n'atteint pas 1 tonne/ha. Ces rendements se situent largement en deçà de leur potentiel. Dans plusieurs pays de la sous-région, ils se situent entre 3 et 5 tonnes voir plus. Par ailleurs, aucune des cinq principales cultures céréalières du pays n'atteint 1,5 tonnes/hectare (voir figure 1 ci-dessous). Le rendement du manioc est resté également constant sur les trois périodes (environ 8 tonnes/hectare). Il est également très faible, au regard du potentiel de la spéculiation qui dépasse 30 tonnes à l'hectare (selon la FAO).

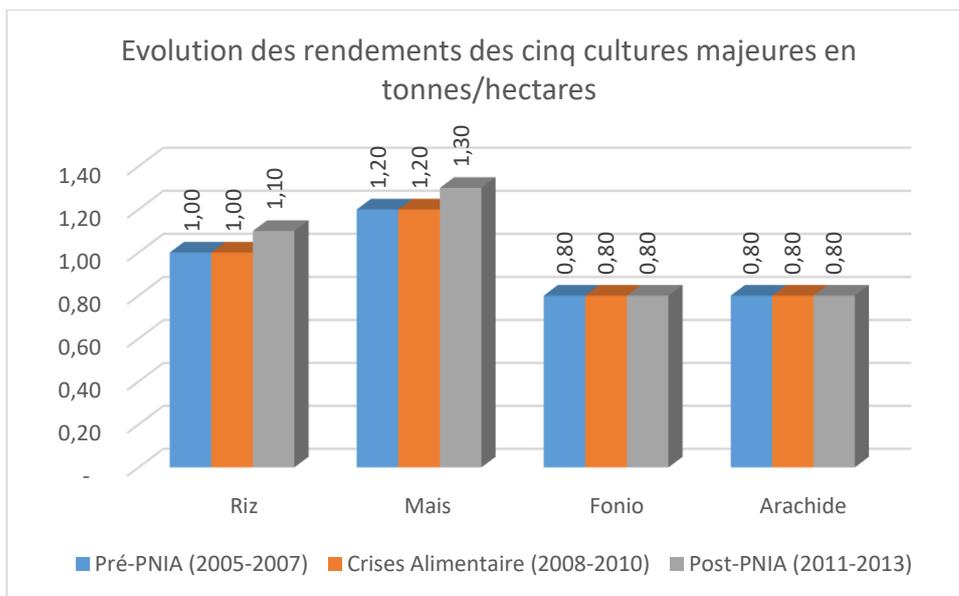


Figure 1 : Evolution des rendements des cinq cultures majeures

En ce qui concerne les productions animales, la quantité de viande par unité de bovin, ovin, caprin et volaille se situe à un niveau très bas, alors que les vaches ne peuvent produire que 0,4 à 0,8 litre de lait par jour (hors consommation du veau).

Dans le sous-secteur de la pêche, une baisse des prises par unité d'effort est observée pour tous les stocks, autres que les petits pélagiques. Les indices d'abondance montrent une tendance commune à la surexploitation dont le niveau d'intensité varie d'un stock à un autre. Pour des espèces à longue durée de vie comme les sélaciens (raies et requins), ces indices sont encore plus alarmants à cause de leur faible fécondité, de leur croissance lente et de l'importance des captures accessoires par des pêcheries ciblant d'autres espèces.

Enfin, les rendements des essences forestières enregistrent des baisses significatives traduites par la faiblesse des volumes de cueillettes et autres formes de productions journalières.

Trois facteurs sont identifiés comme ayant induit le déficit de productivité : i) l'inadéquation des pratiques agricoles ; ii) la prolifération des maladies et ennemies des productions agricoles ; et iii) l'insuffisance d'aménagement des bassins de production.

2.2.1.1 L'inadéquation des pratiques agricoles

✓ Sous-secteur agriculture

Les principaux déterminants de l'inadéquation des pratiques agricoles dans le sous-secteur agriculture sont :

- **La faible utilisation d'intrants agricoles de qualité et de matériel végétal performant et sain** : on note que moins de 10% des surfaces cultivées utilisent des semences de qualité du fait de leur indisponibilité consécutif à une faible articulation entre la recherche, la multiplication, le contrôle de qualité et la certification, d'une part et l'insuffisance de débouchés solvables avec peu de producteurs qui sont en capacités de payer le coût, d'autre part. L'utilisation des engrais est très insuffisante avec un dosage qui serait de 10 kg/an/ha, ce qui se situe largement en deçà de la cible du PDDAA d'au moins 50 kg/ha d'ici 2025. Enfin, l'emploi des produits adéquats pour le contrôle des nuisibles n'est pas maîtrisé.
- **La faible mécanisation** : les façons culturales, l'entretien des cultures, l'irrigation et les récoltes se font avec du matériel inadapté ne permettant pas un travail rapide et soigné, entraînant des efforts importants pour peu de résultat.
- **Le non-respect du calendrier agricole** : lié à l'insuffisance de la main d'œuvre pour une diversité d'activités à réaliser aux mêmes périodes, au déficit d'une planification rigoureuse et à une faible prise en compte des risques agricoles liés notamment aux changements climatiques.

✓ **Sous-secteur élevage**

Les principaux déterminants de l'inadéquation des pratiques agricoles dans le sous-secteur élevage sont :

- **La faible utilisation de races à haut potentiel de production** : La quasi-totalité du cheptel national est constitué de races locales qui, malgré leur rusticité et pouvoir d'adaptation, présentent des paramètres de production et de reproduction encore faibles (0,4 à 0,8 litres de lait par vache par jour, hors consommation du veau) et un déficit d'amélioration génétique, basé sur le croisement des races locales à celles à haut potentiel de production (insémination artificielle, transfert d'embryons, etc.).
- **La persistance de systèmes extensifs peu productifs** : l'adoption de systèmes (notamment intensifs) plus productifs est encore lente (sauf dans des zones urbaines et péri-urbaines, concernant essentiellement l'aviculture et l'élevage de porcs). En effet, la mobilité des troupeaux, la mixité des espèces exploitées et le faible transfert de technologies (techniques améliorées d'alimentation et d'abreuvement des animaux) constituent aujourd'hui encore les principaux traits de caractère du système d'élevage en Guinée. Toutes choses qui rendent difficile le contrôle de la reproduction et la réalisation des soins sanitaires.

✓ **Sous-secteur pêche**

Les principaux déterminants de l'inadéquation des pratiques agricoles dans le sous-secteur pêche sont :

- **La pratique de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée – INN** : autant en pêche industrielle qu'en pêche artisanale ; utilisation continue du monofilament, d'explosifs et de poisons naturels en pêche continentale et de filets à mailles non réglementaires) ;
- **Le faible taux de motorisation** : une importante proportion des embarquements sont encore rudimentaire, avec un fonctionnement basé sur la motricité humaine ;
- **Le déficit d'utilisation des intrants adéquats de pêche** : la plus part des pêcheurs artisanaux ne font pas recours intrants de qualité, du fait d'un coût élevé qui est hors de portée de leur bourse.

✓ **Sous-secteur forestier**

L'inadéquation des pratiques dans le sous-secteur forestier est sous-tendue par :

- **Une exploitation irrationnelle** : traduite par l'utilisation des ressources naturelles pour différents usages (exploitation agricole, forestière et minière, croissance démographique, chasse etc.) exercée sur les ressources forestières (selon la FAO, près de 80 % de l'énergie utilisée dans le pays est fournie par la biomasse, occasionnant la disparition de près de 37.000 ha de forêts par an)³ ;
- **une méconnaissance des volumes et valeurs des produits forestiers non ligneux** : il n'existe pas un répertoire fourni sur les ressources disponibles et les prélèvements possibles annuellement ;
- **une méthode inappropriée de récolte et de chasse** : ii) Absence d'une exploitation sélective et de pérennisation des ressources ; ii) utilisation de techniques destructrices de collecte.

2.2.1.2 Prolifération des maladies et ennemis des productions agricoles

Un des facteurs limitant de la productivité est la prolifération des maladies et des ennemis des spéculations agricoles. Ces nuisibles (maladies, ennemis, parasites, etc.) sont des organismes dont l'existence est évidente de manière naturelle et à des seuils de population non compromettante pour les spéculations. Cependant, le non-respect des pratiques de production, les changements climatiques, la monoculture ou monoproduction et bien d'autres facteurs sont les principales causes de la recrudescence saisonnière de ces nuisibles. A cela il faut ajouter les introductions incontrôlées de variétés ou d'espèces infestées ou infectées de nuisibles exotiques qui aggravent le ravage et/ou la décimation des spéculations agricoles.

✓ Pour les productions végétales

Les nuisibles sont groupés, selon leur importance et les cibles (végétaux en plein champ, denrées stockées), en insectes (criquets pèlerins et sautereaux, chenilles urticantes, chenilles légionnaires, mouches des fruits, pucerons, etc.), adventices (striga, cyperus, etc.), maladies cryptogamiques, nématodes, maladies bactériennes et virales, mollusques, petits vertébrés nuisibles et autres.

✓ Pour les productions animales

On observe les maladies infectieuses (peste des petits ruminants, PPCB, maladie de Newcastle, pasteurellose, maladie de Gumboro...) et les maladies parasitaires.

✓ Pour les productions halieutiques

La qualité sanitaire de ces produits est certainement plus influencée par les métaux lourds et la pollution marine issue, entre autres, des dégazages des navires. Les productions aquacoles étant peu significatives, peu de données sont disponibles sur les nuisibles exogènes. Cependant le manque de renouvellement de l'eau dans les bassins piscicoles peut entraîner une baisse de l'oxygène et compromettre la respiration des poissons. Par ailleurs, la dégradation des écosystèmes fluviaux, maritimes et côtiers (ensablement, destruction des berges, pollution, etc.) entraîne une détérioration de la qualité de la ressource.

✓ Pour les productions forestières

Excepté pour la production du miel dont les populations des abeilles sont fortement influencées par les effets indirects découlant des applications de pesticides agricoles, il n'existe pas de données cataloguées des nuisibles

³ FAO - Document de stratégie pays, 2012

de ces productions dont l'existence est du fait de la nature. Toutefois, on peut considérer les feux de brousse, le braconnage et autres activités anthropiques comme étant les principaux nuisibles des spéculations forestières.

2.2.1.3 Insuffisance d'aménagements agricoles

On observe une insuffisance d'aménagements d'espaces de production agro-sylvo-pastorale et halieutique. Cette pénurie est globalement caractérisée par l'absence d'infrastructures structurantes dans la mobilisation et le transfert des ressources en eau, d'une part, mais également par la faiblesse des initiatives privées d'aménagement de périmètres irrigués et autres infrastructures de production (fermes pastorales, étangs aquacoles, etc.).

Au total, l'investissement public et privé dans le secteur agricole demeure très faible. Le premier, en plus de sa faiblesse, est insuffisamment orienté sur le structurant ne permettant pas ainsi d'entraîner le second qui en est tributaire. Ce qui s'explique par une baisse de la part des dépenses agricoles gouvernementales sur les dépenses globales gouvernementales de 2,1 % entre la période 2005-2007 et 2011-2013.

✓ Sous-secteur agriculture

Le potentiel en terres irrigables de la Guinée et la situation des superficies effectivement irriguées ne sont pas connues de façon précise du fait de l'absence de données fiables (sauf pour la Guinée forestière où la FAO a réalisé une étude spécifique). Toutefois, selon les données de la Direction Nationale du Génie Rural, le potentiel des terres où un contrôle total ou partiel de l'eau est possible, est évalué à **751.563 Hectares** dont seulement **69.868 ha** ont fait l'objet d'aménagement (soit **9,3 %**) dont 3.764 hectares avec maîtrise totale de l'eau et 66.104 hectares avec maîtrise partielle de l'eau comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Situation des superficies aménagées en Guinée

Régions	Superficie aménageable (Ha)	Superficie aménagée (Ha)		Total (Ha)	Non aménagée (Ha)
		Maitrise totale	Maitrise partielle		
Basse Guinée	80 000	1 800	31 000	32 800	47 200
Moyenne Guinée	29 759	764	2 814	3 578	26 181
Haute Guinée	180 000	1 200	9 200	10 400	169 600
Guinée Forestière	461 804	-	23 090	23 090	438 714
TOTAL	751 563	3 764	66 104	69 868	681 695

Source : Direction National du Génie Rural de la Guinée

Cette faible maîtrise de l'eau par des aménagements adaptés et appropriés constitue une contrainte majeure à l'intensification agricole et s'explique principalement par deux faits :

- Un faible taux d'aménagement (9,3%) par rapport au potentiel existant comme l'indique le tableau ci-dessus.
- Une grande partie des périmètres de mangrove endiguée, des périmètres en submersion contrôlée du bassin du Niger, les petits bas-fonds aménagés de la Guinée forestière et les vallées aménagées de la Moyenne Guinée sont très dégradés, faute d'entretien adéquat. Cette situation ne permet pas de parer à la perturbation pluviométrique due aux changements climatiques causés par des actions néfastes de l'homme sur la nature (déforestation, feux de brousse etc.).

Il convient également de noter que l'irrigation reste perçue et analysée par rapport aux terres situées dans l'emprise immédiate des bassins versants plus ou moins grands et les basfonds. Les terres agricoles hors zones des cours d'eau ne sont pas pris en compte, alors que les ressources sous-terraines sont importantes et que le transfert des

eaux de surface vers des territoires non pourvus, quoi que perçue comme couteuse, reste une possibilité qui peut être réalisée et rentabilisée.

✓ **Sous-secteur élevage**

On note très peu d'unités pastorales aménagées, les infrastructures telles que les forages pastoraux les enclos de vaccination sont quasi inexistantes. Egalement, les espaces de pâturages ne sont pas dotées de structures, tandis que les unités pour un élevage sédentaire souffrent de l'inadéquation des aménagements pour la reproduction et l'entretien des sujets. Cette situation est tributaire d'un manque d'investissement structurant de la part de l'Etat. De nos jours, il n'existe pas de sites aménagés dédiés à l'activité d'élevage permettant à des porteurs de projet de s'installer. En plus de ce déficit d'investissements structurants, on note le faible intérêt du secteur privé dont les éleveurs traditionnels qui n'appréhendent pas l'importance de se doter d'aménagements pastoraux individuels ou collectifs pour booster la productivité de leur activité.

✓ **Sous-secteur pêche**

Les pêcheries aménagées sont rares et l'aquaculture est faiblement dotée en étangs de production. Les initiatives de construction d'étangs aquacoles en cours ne répondent pas aux normes et standards requis, ne favorisant pas ainsi une productivité conséquente. Ici également, la situation est tributaire de la défaillance combinée d'infrastructures structurantes et d'initiatives privées d'aménagements d'espaces individuels ou collectifs de pêche et d'aquaculture. Le constat est valable tant dans la zone côtière que dans l'intérieur du pays. De fait, l'important potentiel offert par la nature n'est que très faiblement exploité.

✓ **Sous-secteur eaux et forêts**

Seule une petite fraction à peu près 1,1 million d'ha soit 5% de la zone forestière totale est relativement intacte et bien boisée. De ces 5%, seulement 186 000 ha des forêts classées de Ziama, Diécké, Béro en Guinée forestière font actuellement objet de mesures d'aménagement et de conservation de la biodiversité. L'existence de ces forêts contribue pour 80 % à la lutte contre les effets des changements climatiques par la séquestration du carbone, la normalisation des échanges gazeux et la régulation de la pluviométrie.

En plus de la productivité des spéculations agricoles, les études menées notamment par IFPRI montre que la terre et la main d'œuvre sont faiblement productives. En effet, entre 2005-2007 et 2011-2013, la valeur ajoutée par travailleur agricole a baissé de 12,5 points de pourcentage, alors que celle de l'hectare de terre arable a chuté de 7,6 points de pourcentage.

Au total, la faible productivité agricole est tributaire à la fois de la faiblesse des rendements des principales spéculations, mais aussi de celle du travail et de la terre.

2.2.2 Déficit de l'accès aux marchés porteurs intérieurs et extérieurs

L'analyse présentée dans ce chapitre est fondée sur les résultats concertations d'un groupe de travail multisectoriel et multipartite, mais également sur les conclusions d'une étude récente réalisée par LEO, à la commande de l'USAID. Cette étude a procédé à une analyse chaîne de valeur de six (6) filières suivantes :

- **Céréales** : maïs, fonio et riz ;
- **Légumineuses** : arachides (arachides), soja et niébé ;
- **Elevage** : volaille, oiseaux vivants, oiseaux dressés, œufs, petits ruminants, bovins et agouti domestique (rat de canne : un substitut à la viande de brousse) ;

- **Cultures pérennes** : huile de palme.

Les conditions de mise en marché des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont globalement précaires. En effet, le processus participatif et inclusif combiné aux évidences issues de l'analyse des statistiques et de la modélisation économique permet de relever des problèmes quasi identiques qui gangrènent le système de commercialisation dans les quatre (4) sous-secteurs. Il ressort de ces analyses que le déficit de l'accès aux marchés porteurs dans les quatre (4) sous-secteurs est induit par trois causes : i) Une faible connaissance des marchés des produits agricoles ; ii) Un déficit d'infrastructures d'accès aux marchés ; et iii) Une faible structuration des chaînes de valeurs.

2.2.2.1 La faible connaissance des marchés des produits agricoles

Des systèmes d'information sur les marchés ont été mis en place tels que le Service d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée (SIPAG) qui fournit de l'information sur les marchés de certains produits d'origine végétale et le Système d'Information sur les Marchés à Bétail (SIM-Bétail) permettant d'avoir une meilleure connaissance des termes de l'échange à travers une alerte précoce et la transparence des prix du bétail. Cependant, la collecte des informations est irrégulière et leur diffusion restreinte ne permet pas aux principaux acteurs d'en disposer à temps réel. Par ailleurs, le suivi des prix par le SIPAG et le SIM-Bétail est resté centré sur les marchés nationaux et ne couvre pas la totalité des produits d'origine végétale et animale.

Dans le sous-secteur de la pêche, des données de capture de la pêche industrielle sont fournies hebdomadairement pour un suivi de la disponibilité des stocks dans les entrepôts frigorifiques. Cependant, il n'existe pas un système d'information fiable sur les marchés, permettant de mettre à la disposition des acteurs des données nécessaires à une bonne commercialisation des produits du sous-secteur.

Le sous-secteur des eaux et forêts, ne dispose pas non plus d'un système de collecte et de diffusion d'informations sur les marchés des produits du sous-secteur. Il en est de même en ce qui concerne la production d'un répertoire des acteurs des filières par spéculation, les statistiques sur l'offre et la demande et sur les opportunités diverses.

2.2.2.2 Le déficit d'infrastructures d'accès aux marchés

La commercialisation des productions agricoles se fait rarement dans des aires aménagées dédiées. En effet, sauf quelques rares cas de marchés de bétail, il n'existe pas de marchés spécialisés pour la commercialisation des produits agricoles.

✓ Sous sous-secteur agriculture

La situation des structures d'accès aux marchés se traduit d'abord un défaut d'infrastructures de conditionnement et de distribution des produits agricoles d'origine végétale. En effet, excepté le riz pour la vente duquel des aires spécifiques de distribution existent, les marchés de produits agricoles sont absents. Pour la plupart des spéculations, les lieux de vente ne sont ni spécialisés, ni structurés, quand bien même, on observe des espaces ou points de vente situés le long des routes nationales de manière informelle, sans infrastructures appropriées.

Pour les produits issus de certaines cultures de rente, les transactions sont exclusives entre les sociétés spécialisées et producteurs spécialisés. On note toutefois l'existence, en Guinée Forestière, d'un marché aménagé pour chacune des spéculations suivantes : fèves de cacao, huile de palme et café. Des infrastructures sommaires de collecte, de séchage et de stockage existent également.

Dans un second temps, les d'infrastructures de transformation et de conservation sont quasi inexistantes. Il n'y a que des unités artisanales, telles que les plateformes multifonctionnelles (PMF) qui sont installées dans bon nombre de collectivités locales. Les PMF dont la fonction principale est la fourniture d'énergie, sont combinées à des décortiqueuses de céréales (riz, maïs), des moulins (arachide, manioc), des concasseurs de noix de palme et bien d'autres équipements. Cette transformation artisanale ne couvre que le quart (1/4) de la production agricole ; ce qui permet de situer l'ampleur du besoin de l'élargissement de leur implantation et de l'amélioration des prestations existantes. Par ailleurs, on note un début d'installation de mini-rizeries dans les grands bassins rizicoles. Il n'existe pas encore d'unités industrielles modernes de taille plus importante, à l'exception de la Société Guinéenne de Palmier à Huile et Hévéa (SOGUIPAH) et l'huilerie de Dabola pour l'arachide. On note aussi des expériences de transformation artisanale sur lesquelles il est nécessaire de capitaliser avant d'envisager leur démultiplication.

Dans le cas des légumes, seule la pomme de terre bénéficie d'une infrastructure de conservation de grande capacité (chambre froide). Toutefois, l'on peut signaler l'existence de petites unités de transformation de type associatif (par exemple GIE – Kaniya Nema, Association des Femmes Technologues et Techniciennes – AFTT de Kankan), et familial de produits divers (gingembre, oseille de Guinée, pain de singe, etc.).

Au total, les capacités des infrastructures de transformation et de conditionnement existantes sont infimes et largement insuffisantes pour satisfaire aux besoins du sous-secteur.

✓ **Sous-secteur élevage**

On note la présence de quelques marchés à bétail, environ une quinzaine de type primaires sur le plan national. Certains d'entre eux sont sommairement aménagés mais la plupart est vétuste. Les conditions d'hygiène y sont précaires du fait de l'absence d'un système d'assainissement. En plus de ces marchés, il existe des points de vente plus ou moins importants dans la plupart des villes et des marchés forains dans les sous-préfectures à vocation pastorale. On note une absence quasi-totale d'aménagements dans ces marchés forains et points de vente. Les marchés existant ne couvrent pas suffisamment la volaille, les petits ruminants et les porcs.

Du point de vue de la promotion du commerce transfrontalier de bétail et de produits animaux, un marché régional a été récemment construit à Gaoual (Kounsite). Mais ce marché n'est pas encore très opérationnel du point de vue des échanges transfrontaliers. Toutefois, des transactions de bétail et de produits animaux se font entre la Guinée et certains pays frontaliers comme la Sierra Leone, le Liberia et le Mali. Ces flux sont informels et non suivis du côté de la Sierra Leone et du Libéria.

En ce qui concerne la transformation, le traitement et la conservation des produits animaux et d'origine animale, les infrastructures existantes sont essentiellement des abattoirs et boucheries (au niveau des chefs-lieux de préfectures et de certaines sous-préfectures), ainsi que quelques mini laiteries. Ces infrastructures sont pour la plupart vétustes et ne sont pas dotées de chaîne de froid ni de sources d'énergie. Les unités industrielles de transformation des produits animaux sont peu développées. Elles sont généralement de petite taille et de type semi industrielles. Elles produisent du yaourt ou conditionnent et transforment le lait en poudre à partir de matières premières importées. Par rapport à l'apiculture, les dix mielleries installées à travers le pays pour le traitement et le conditionnement du miel n'offrent pas de capacités convenables au potentiel du pays.

✓ **Sous-secteur pêche**

Pour les produits halieutiques et d'origine halieutiques, il existe un seul marché de poissons à Kénien dans la ville de Conakry doté de chambres frigorifiques, de fabrique de glaces, d'aires de manipulation et de négoce, de halles

de vente au détail, de magasins et d'infrastructures d'assainissement. Cependant, des transactions journalières se font à la criée dans tous les débarcadères.

Quant à la transformation des produits halieutiques, elle se fait principalement par le fumage (poisson), mais aussi par le séchage et le salage. Une vingtaine de débarcadères disposent de chambres frigorifiques pour la conservation des produits issus de la pêche artisanale. Alors que les produits de la pêche industrielle sont stockés dans des entrepôts frigorifiques de grande capacité dotés, pour certains, de tunnel de congélation. Environ cinq sociétés de pêche industrielle sont dotées d'infrastructures de conservation, de conditionnement et de distribution des produits halieutiques.

Il n'existe pas d'unités industrielles ni semi industrielles de transformation des produits halieutiques et d'origine halieutique sur l'ensemble du territoire national guinéen.

✓ **Sous-secteur forestiers**

Il n'existe pas d'espaces spécifiques dédiés pour la commercialisation des produits forestiers, sauf le bois qui dispose de plusieurs marchés. Toutefois, on identifie, au sein de certains marchés, des points de vente notamment pour le karité, le miel, la viande de brousse, etc.

La situation est identique en ce qui concerne les infrastructures de transformation des produits forestiers. Toutefois, des transformations artisanales, notamment de produits forestiers non ligneux, se font à l'échelle familiale ou associative dont la qualité et la quantité ne favorisent pas un meilleur accès au marché international et ne satisfont pas les besoins nationaux. Il n'existe pas de système moderne de conservation longue durée de ces produits forestiers non ligneux, outre la réfrigération dont la durée n'excède pas deux jours et subit les aléas des dessertes en énergie. Egalement, la transformation industrielle des produits forestiers non ligneux est nulle.

En plus de ces spécificités sous-sectorielles, le déficit d'infrastructures de mise en marché est caractérisé par une dégradation globale du réseau routier du pays, combiné à la vétusté du parc de véhicule de transport des produits agricoles.

2.2.2.3 Déficit de structuration des chaînes de valeurs

L'analyse sur la structuration des chaînes de valeur est centrée sur les acteurs et leur rapport avec la valeur et le fonctionnement des chaînes de valeur. Trois niveaux d'acteurs sont considérés dans le cas de la Guinée : i) le niveau macro, qui repose sur l'état et ses services, ii) le niveau méso qui concerne les prestataires de services privés ou associatifs et iii) le niveau micro qui concerne les acteurs du cœur des chaînes de valeurs.

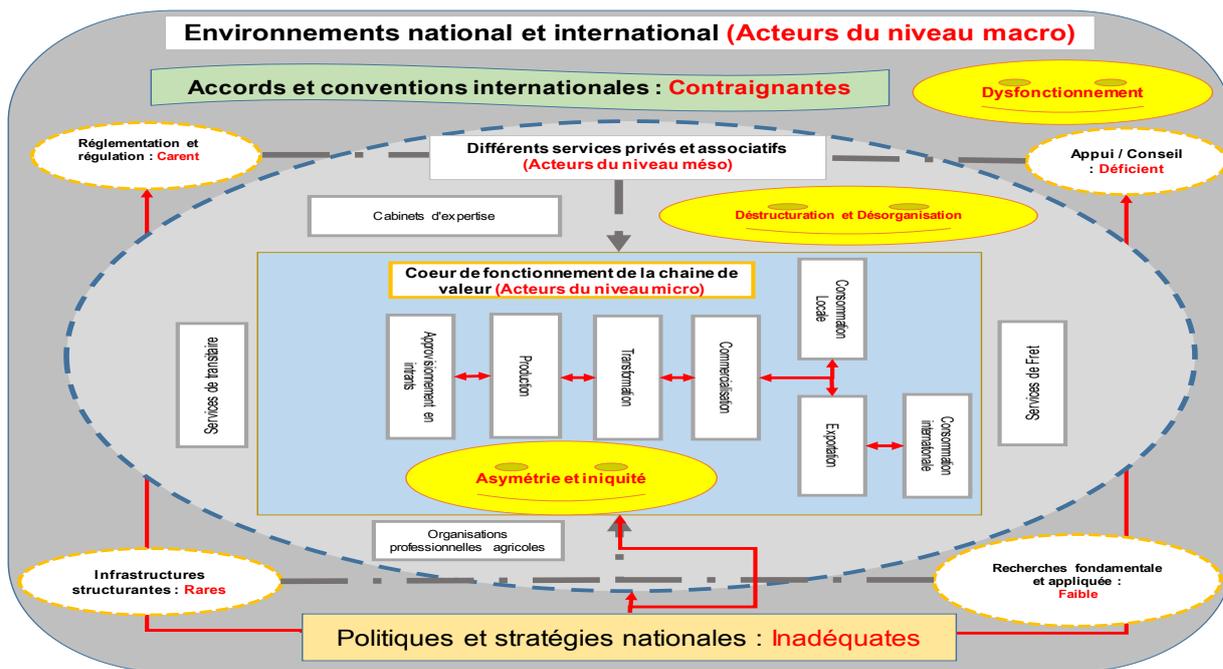


Figure 1 : Schéma de la situation actuelle des chaînes de valeurs agroindustrielles et agro-commerciales en Guinée

✓ L'Etat et ses services

Le rôle de l'Etat dans la structuration des chaînes de valeurs agro-industrielles et agro-commerciales implique l'intervention de plusieurs départements dépositaires de responsabilités dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement agricole, de commerce, d'industrie, de formation professionnelle, d'efficacité énergétique et d'infrastructures.

Sous ce rapport, on peut relever une absence de stratégie de promotion et/ou d'appui de/à la structuration des chaînes de valeurs agro-industrielles et agro-commerciales. La régulation des rapports entre les acteurs ne s'en porte que très mal, ne favorisant pas une distribution équilibrée et équitable des revenus d'une chaîne de valeur entre les opérateurs des différents segments. De même, on note une carence d'initiative en matière de normalisation et de labellisation pour hisser les produits agricoles ou d'origine agricole à un niveau de compétitivité acceptable.

En définitif, il n'existe pas un environnement suffisamment favorable à la structuration des chaînes de valeurs du fait de : i) un appui institutionnel faible, un dispositif de conseil insuffisamment formé et informé sur l'approche chaîne de valeur, une législation inadaptée, des instruments de promotion inexistant.

✓ Les prestataires de services privés ou associatifs

Il s'agit principalement des associations diverses (y compris les organisations des producteurs) intervenant en appui aux acteurs du cœur de fonctionnement des chaînes de valeurs agroindustrielles et agro-commerciales, d'une part et des entreprises privées, d'autre part. Ces dynamiques ont un rôle essentiel dans la structuration des chaînes de valeur. Mais, dans la situation actuelle, elles ne jouent pas ce rôle se confinant dans des logiques de rentes qui ne leur permettent pas de contribuer à une vitalité durable des chaînes de valeur.

✓ Les acteurs du cœur de fonctionnement des chaînes de valeurs

En plus d'un environnement défavorable dû aux défaillances au niveau de l'Etat et des prestataires de services privés et associatifs, le défaut de structuration des chaînes de valeurs reste tributaire de la faiblesse du rôle et de la qualité des rapports entre les cinq (5) segments d'acteurs du cœur de fonctionnement : approvisionnement, production, transformation, commercialisation et consommation.

Segment approvisionnement : pour l'ensemble des sous-secteurs, la production locale d'intrants, d'équipements et de matériels est quasi insignifiante au regard des besoins. Ainsi, l'essentiel de l'approvisionnement du marché se fait à travers l'importation entraînant un renchérissement des coûts du fait des sorties significatives de devises. Au final, pour générer une valeur ou un revenu conséquent, les opérateurs cèdent ces intrants, équipements et matériels à des prix non compétitifs et voire même usuriers dans certains cas.

Segment de la production : on relève que le principal acteur est l'exploitant familial (agriculteur, éleveur, pêcheur et exploitant forestier) dont l'activité dépend en amont de la disponibilité d'intrants, d'équipements et des services publics ou privés d'appui conseil ou de prestations diverses. Dans le contexte de la Guinée, l'exploitant familial a peu ou pas d'accès à ces facteurs dans les qualités requises.

Par ailleurs, le rôle de l'exploitant familial dans la structuration des chaînes de valeurs souffre de i) l'insuffisance d'organisation et de professionnalisation des acteurs ; ii) la déficience de l'approche marketing commerciale des entreprises qui la composent ; iii) l'insuffisance d'initiatives groupées aussi bien pour la conquête des marchés intérieurs qu'internationaux et iv) le déficit de sites de commercialisation spécialisés.

La part de la valeur qui revient aux producteurs dans les différentes filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques reste globalement faible du fait qu'ils subissent plus les prix qu'ils ne les influencent.

Segment de la transformation : dans les quatre sous-secteurs, on distingue deux systèmes : i) transformation artisanale et ii) la transformation industrielle. Cette dernière qui concerne certains sous-secteurs et certaines filières, est portée par des unités modernes avec des capacités de production plus ou moins élevées, alors que le premier repose sur des installations de faible aptitude avec des matériels sommaires de fabrication locale pour la plupart. Pour la majeure partie des transformateurs industriels, l'approvisionnement en matières premières est extraverti. Ceci ne traduit pas un manque d'intérêt mais plutôt des difficultés de collecte en quantité et en qualité de manière continue et stable. Les initiatives d'approvisionnement à partir de la production locale sont souvent éphémères. La transformation artisanale quant à elle est essentiellement alimentée par la production locale de proximité. Mais, son offre reste saisonnière, tributaire de la saisonnalité des productions agricoles, ne permettant pas une progression significative de l'activité. Au total, les deux systèmes de transformation restent confrontés à la même contrainte : la collecte pour un approvisionnement régulier en produits de qualité, en quantité prévisible à des coûts raisonnables.

Segment de la commercialisation : à ce niveau interviennent plusieurs catégories d'acteurs (transporteurs, négociants, intermédiaires, vendeurs grossistes et détaillants, importateur, exportateurs, etc.). En général, ce sont les commerçants, négociants et intermédiaires, exportateurs et importateurs qui déterminent les règles du jeu, car disposant d'une bonne maîtrise de l'information qui constitue la clé de réussite des conditions de mise en marché. Par ailleurs, les acteurs de la commercialisation bénéficient de conditions largement favorables avec une forte demande en produits agricoles du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation et de la modification des habitudes alimentaires.

Segment de la consommation : les consommateurs qui constituent le dernier maillon de la chaîne ont un rôle d'autant plus déterminant dans la génération de la valeur que leurs préférences sont orientées par leurs pouvoirs d'achat ou la qualité des produits et non par leurs influences sur la structure des prix.

Tableau 2 : Consommations des différents produits agricoles en Guinée.

Paramètres	Années		
	2003	2007	2012
1. Dépense de consommation finale des ménages (milliard GNF)	3'479	11'783	34'086
2. Proportion de la dépense de consommation finale des ménages ruraux (%)	53,0	47,4	57,2
3. Part budgétaire alimentaire, Guinée (%)	52,8	71,0	75,6
4. Part budgétaire alimentaire, milieu rural (%)	59,5	77,9	83,5
5. Part budgétaire alimentaire, milieu urbain (%)	45,4	64,8	65,1
6. Part budgétaire Céréales, Guinée (%)	16,1	23,1	26,6
7. Part budgétaire Autres produits végétaux, Guinée (%)	11,2	14,9	15,6
8. Part budgétaire Viandes et poissons, Guinée (%)	8,1	10,3	11,2
9. Part budgétaire Produits agroindustriels, Guinée (%)	13,7	15,1	15,8
10. Part budgétaire Services alimentaires, Guinée (%)	1,0	3,4	3,8
11. Part budgétaire Boissons et tabac, Guinée (%)	1,3	2,0	1,7

Source : Synopsis de la structure et l'évolution de la consommation finale des ménages en Guinée (IFPRI)

Ces problèmes sont accentués par un **engorgement des circuits de commercialisation** (multiplicité défavorable des intermédiaires agissant de façon informelle ; déficit de « l'aménagement commercial du territoire » : complexes commerciaux mal répartis dans l'espace national et selon le type de marchandises.

En ce qui concerne le commerce à l'export, il convient de relever que la principale limite est liée à l'insuffisance de mise en œuvre de la stratégie de développement ou de promotion des exportations.

De manière spécifique et selon les secteurs, le **déficit des capacités de compétitivité constitue un handicap de taille** : i) inadaptation aux exigences de la concurrence induite par la libéralisation et l'ouverture de l'économie ; ii) déficit d'accès à des services d'appui/conseil de qualité, notamment en matière d'intégration des exigences des marchés dans les processus de production et de conditionnement, de management des unités de production et de commercialisation ; et iii) faiblesses des paramètres opérationnels par rapport aux standards internationaux en matière de compétitivité, de productivité du travail, de qualité et de protection de l'environnement). Par ailleurs, on peut citer comme problème de commercialisation la faible diversification des activités des entreprises agricoles et l'insuffisance d'articulation entre leur vocation et les besoins des marchés.

2.2.3 Déficit dans la gouvernance du secteur agricole

La problématique de la gouvernance intègre ici celles relatives à la résilience, au capital humain (formation professionnelle, emploi des jeunes et genre), et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les parties prenantes considérant que la faible prise en compte de ces questions est tributaire de l'inexistence d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable.

Les principales causes du déficit de gouvernance sont : i) faiblesse de coordination, de financement et de suivi évaluation de la PNDA ; ii) Faible capacité de mobilisation et de gestion des ressources ; iii) Faible harmonisation des actions de développement du secteur ; iv) Absence d'un système harmonisé de suivi évaluation ; v) Déficit du capital humain dans le secteur agricole ; vi) Déficit de résilience du secteur agricole ; et vii) Déficit de sensibilité alimentaire et nutritionnelle des productions agricoles.

2.2.3.1 Déficit de Coordination, de financement et de suivi évaluation de la PNDA

Un cadre juridique et institutionnel inadapté aux exigences actuelles de développement du secteur : il existe plusieurs lois et codes qui ne sont pas correctement mis en œuvre du fait de l'absence ou de l'irrespect de textes

d'application. Par ailleurs, plusieurs textes existants ne sont plus adaptés aux réalités et aux exigences actuelles de l'évolution du contexte national et international. De fait, ils ne permettent pas d'adresser des questions aussi pertinentes que la création d'un cadre d'incitation et de protection des investissements privés, l'instauration d'une législation adéquate sur la sécurisation foncière des exploitations agricoles et l'adoption d'un statut adapté de l'entreprise agricole. Il s'y ajoute que le manque d'harmonisation et de vulgarisation des instruments juridiques existants ne permet pas leur connaissance réelle de la part des groupes d'acteurs concernés.

Au regard de ce qui précède, la situation actuelle de l'arsenal juridique ne favorise pas une attractivité du secteur ni pour les investisseurs privés nationaux et internationaux, ni pour les jeunes.

Du point de vue institutionnel, les structures du secteur sont caractérisées par :

- L'instabilité dans l'organisation des administrations et services : changement de la structure des ministères au gré des évolutions politiques ;
- Le déficit en ressources humaines, lui-même tributaire de : i) absence d'un plan de recrutement ; ii) insuffisance du statut, de la formation et du plan de carrière du personnel ; iii) environnement de travail peu favorable (locaux dégradés et sous équipés, moyens logistiques inadaptés voire inexistants) ; iv) gestion cloisonnée de l'information ; v) faiblesse du cadre législatif et réglementaire pour certaines missions notamment celles qui concernent le contrôle. Dans l'ensemble, les employés du secteur agricole sont peu motivés dans l'exécution de leur mission et les jeunes diplômés ne sont pas suffisamment attirés par un emploi dans l'administration agricole, hypothéquant le renouvellement du personnel, alors que d'ici à 2020 environ 80% des effectifs actuellement en services auront atteint l'âge de la retraite.

Une faible capacité de mobilisation et de gestion des ressources financières : La période post-PNIA est marquée par des efforts additionnels en faveur du financement du secteur agricole. Ainsi, la progression annuelle moyenne des dépenses publiques agricoles au cours de cette période est supérieure à la période pré-PNIA. Toutefois, la part moyenne de 7,3% du budget public allouée au secteur agricole durant ladite période post-PNIA (2011-2013) reste inférieure à l'objectif de 10% de Malabo. Elle est légèrement en recul par rapport à la valeur moyenne de 8,3% au cours de la période pré-PNIA.

Par ailleurs, la répartition de cette allocation budgétaire entre les quatre sous-secteurs n'est pas basée sur leurs besoins spécifiques. Ce qui s'explique par une faiblesse structurelle du taux de couverture de la programmation financière initiale par la dotation finale. Mais, plus fondamentalement, on note une iniquité dans la répartition fonctionnelle et économique des dépenses publiques. Les dotations budgétaires ne sont pas fondées sur une priorisation proportionnelle aux résultats ou contributions attendus ou effectifs des différents secteurs au développement économique et social du pays.

La faible capacité de mobilisation et de gestion des ressources est également tributaire d'une faible aptitude du secteur à absorber les financements alloués. Le taux d'absorption d'environ 70% en 2015 des financements alloués au secteur agricole demeure faible. Ici, on relève deux problèmes à résoudre : i) la lourdeur des procédures du code des marchés publics ; ii) la lourdeur administrative dans le processus de passation des marchés ; et iii) rupture dans la disponibilité des ressources allouées.

Une faible harmonisation des actions de développement du secteur : malgré les avancées significatives en termes de formulation de documents et instruments de politique agricole, les interventions dans le secteur

demeurent peu intégrées, réduisant ainsi l'efficacité des activités et l'efficience dans l'utilisation des ressources. Cette faible harmonisation est tributaire d'une insuffisance de l'alignement des intervenants au cadre d'orientation du secteur. Aussi, si la PNDA et le PNIASA constituent des instruments d'harmonisation stratégique, le secteur ne dispose pas d'instrument opérationnel annuel et/ou triennal qui consolide l'ensemble des actions programmées pour le secteur.

Une absence d'un système harmonisé de suivi évaluation : en dépit de la présence d'une unité de suivi évaluation dans différentes structures des ministères, le secteur ne dispose pas d'un système intégré nécessaire au renseignement des indicateurs des résultats escomptés et à la prise de décisions. Par ailleurs, la faible connaissance de certains paramètres des systèmes de production et des dynamiques d'acteurs, constitue un handicap pour la planification et l'évaluation des résultats du secteur.

2.2.3.2 Déficit du capital humain dans le secteur agricole

Le déficit du capital humain est principalement induit par une faible prise en compte de l'emploi des jeunes, de l'autonomisation des femmes et de la formation agricole, dans la formulation et la mise en œuvre des politiques sectorielles.

Le déficit de l'emploi des jeunes (filles et garçons) dans le secteur agricole : entre 2002/2003 et 2012, le taux de chômage en milieu rural est passé de 0,4% (selon l'EIBEP) à plus de 11% (enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent de 2012).

Cette situation de faible emploi des jeunes dans le secteur agricole résulte d'une baisse de leur intérêt vis-à-vis de l'entrepreneuriat agricole, consécutive à son manque d'attractivité, surtout vis-à-vis de ceux ayant bénéficié de formation. Il s'y ajoute un déficit de soutien à l'installation de ceux parmi ces jeunes qui sont désireux de s'engager dans l'Agriculture du fait de l'absence de structures spécialisées d'accompagnement. Une autre cause du faible emploi des jeunes dans le secteur agricole réside dans l'inadéquation entre la formation et les emplois agricoles et ruraux, consécutive de l'insuffisance des productions scientifiques et technologiques, de la désuétude des curricula et de la faible ouverture des entreprises agricoles aux nouveaux métiers. Egalement, la perception négative du métier d'agriculteur constitue un handicap pour l'emploi des jeunes dans le secteur.

La faiblesse de l'autonomie des femmes dans le secteur agricole : Selon la FAO, « en Afrique sub-saharienne, les femmes représentent près de la moitié de la main d'œuvre agricole. Mais, compte tenu des discriminations qu'elles subissent sur les plans social, culturel, etc., elles n'ont souvent pas accès aux connaissances, aux biens de production, aux intrants, aux technologies et aux instances décisionnelles nécessaires pour accroître la productivité agricole et les revenus⁴ ».

La faiblesse de l'autonomisation des femmes relève de diverses discriminations défavorables à leur meilleur épanouissement.

Il y a également le déficit de la sécurité foncière des entreprises agricoles des femmes qui constitue un phénomène global, mais dont elles subissent le plus les effets néfastes.

La faiblesse du système de formation agricole : Il existe un système de formation agricole allant des écoles nationales (d'agriculture, d'élevage et eaux et forêts) aux instituts universitaires Agronomiques. Les formations

⁴ Source : <http://www.fao.org/agriculture/ippm/programme/gender-empowerment/fr>).

diplômantes qui y sont données mettent plus l'accent sur les aspects théoriques que pratiques (à l'exception des écoles des eaux et forêts), et bien souvent en déconnexion totale avec les besoins de l'Agriculture guinéenne.

La faiblesse de ce système est principalement tributaire de : i) l'inadéquation des curricula et ii) la faible diversité de l'offre de formation agricole.

2.2.3.3 Déficit de résilience du secteur agricole

En république de Guinée, la vulnérabilité du secteur agricole est causée par une dégradation des ressources naturelles et une faible protection sociale des acteurs et de leurs activités.

La dégradation des ressources naturelles réside dans la destruction des écosystèmes due principalement à la déforestation et aux mauvaises pratiques de production. Il s'agit en l'occurrence de l'agriculture sur brûlis, de l'utilisation inappropriée des engrais et des pesticides, du surpâturage, des mauvaises pratiques de pêche, d'exploitation forestière et minière. La faible diffusion de bonnes pratiques de production et l'analphabétisme des producteurs expliquent ces mauvaises pratiques.

L'absence de protection sociale constitue la seconde cause principale de la vulnérabilité du secteur agricole. A l'instar des autres secteurs économiques du pays, le secteur agricole qui occupe près de 80% de la population ne bénéficie d'aucun système de protection sociale, excepté la solidarité traditionnelle liée aux valeurs et normes culturelles du pays. Les déterminants qui caractérisent cette forme de solidarité ne sont pas reconnus des processus formels de protection sociale.

Par ailleurs, en Guinée les quatre principales fonctions de la protection sociale ne sont pas assurées : i) la prévention souffre de beaucoup de contraintes d'ordre institutionnel qui expose le pays à tous les risques alimentaires, nutritionnels et sanitaire ; ii) la protection ne bénéficie que de mesures très réduites et souvent grâce à des apports financiers et des dons en nature venant de l'extérieur ; iii) la promotion est inexistante ; et iv) la transformation, en dépit des avancées notables enregistrées, beaucoup reste à faire dans le cadre du nombre et de la qualité des lois qui garantissent la protection des couches vulnérables et des pauvres en Guinée

Ce constat peu reluisant sur la problématique de la protection sociale en Guinée explique à suffisance l'état de vulnérabilité extrême d'une frange importante de la population notamment en zone rurale. En effet, le seul document formel de politique nationale de protection sociale élaboré et validé en Guinée, date du mois de décembre 2016⁵. Il en découle le faible taux de couverture des populations tant rurales qu'urbaines en matière de protection sociale. Ce fait illustre le besoin évident de combler ce déficit, nonobstant l'existence de quelques structures formelles de protection qui couvre à peine 6% des besoins nationaux en matière d'assurance et d'assistance sociale.

Le document de la Politique Nationale de Protection Sociale a le mérite d'avoir une vue holistique et inclusive des enjeux qui s'y attachent et celui d'avoir fait un état des lieux approprié, et formulé des axes stratégiques qui intègrent harmonieusement les deux principaux systèmes de la protection sociale à savoir :

- Système contributif lié aux différentes formes d'assurances dédiées aux travailleurs du secteur formel

1. ⁵ Politique nationale de Protection sociale (PNPS)

- Système non contributif marqué par les différentes formes d'assistance sociale ciblant le secteur informel et en priorité les couches vulnérables et pauvres ayant besoin de programmes spéciaux de protection comme les filets sociaux.

2.2.3.4 Déficit de sensibilité alimentaire et nutritionnelle des productions agricoles

A ce niveau les principales causes sont le déficit de production de spéculations riches en nutriment consécutif à i) la Faible promotion de spéculations riches en nutriment, ii) le déficit de sensibilité à l'alimentation et à la nutrition des choix des producteurs et iii) la faible disponibilité des intrants de production des spéculations riches en nutriments.

La seconde cause est liée au déficit dans les pratiques de protection sanitaires des productions. Elle-même tributaire du déficit de la réglementation dans l'utilisation des produits chimiques dans les processus de production et de transformation agricole, ii) de l'insuffisance des connaissances des producteurs sur les techniques et exigences dans l'utilisation des produits chimiques et iii) du déficit d'un dispositif de surveillance et de veille sur une bonne utilisation des produits chimiques de protection des cultures.

La troisième cause est relative à la persistance de pratiques nuisibles liées aux us et coutumes induite par i) le déficit de connaissances précises sur ces pratiques, ii) la faible ouverture des producteurs au changement de ces pratiques.

2.3 Environnement

2.3.1 Analyse de l'environnement de l'Agriculture guinéenne

En plus des problèmes liés à la structure de l'Agriculture guinéenne, l'analyse environnementale a permis de déterminer : 1) des Atouts, qui traduisent les différents acquis constituant des forces sur lesquels les initiatives futures devront s'appuyer ; ii) des Faiblesses, qui constituent des contraintes internes pour la levée desquelles, il faut intégrer des solutions dans toutes les stratégies à venir ; iii) des Opportunités, qui sont des conditions favorables offertes par l'environnement extérieur et dont il faut profiter ; et iv) des Menaces, qui traduisent des situations ayant un potentiel d'influence négative plus ou moins importante qui implique la prise en compte de mesures de gestion (prévention et/ou de réponse) dans les orientations de la présente politique.

2.3.1.1 Atouts de l'Agriculture guinéenne

✓ Une structuration des parties prenantes en construction

Il s'agit des acteurs qui ont exercé ou contribué à exercer des actions de développement de l'agriculture guinéenne. Ces parties prenantes ont développé des savoirs et des savoir-faire qui constituent autant de forces sur lesquelles peut se fonder les actions futures de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parmi ces parties prenantes, on peut distinguer trois catégories : 1) les services publics ou parapublics, 2) les organisations de la Société civile et 3) les organisations du secteur Privé (entreprises et organisations patronales et consulaires) et 4) les Partenaires Technique et Financiers (PTF).

Sans faire une revue exhaustive des initiatives mises en œuvre, quelques éléments permettent de mettre en relief l'expérience capitalisée de tout point de vue. Cependant, dans la perspective de la mise en œuvre du présent document de politique, il serait intéressant et nécessaire de procéder à une revue complète de ces initiatives antérieures.

▪ **Administration publique en charge de l'Agriculture : Une organisation gouvernementale intéressante**

L'administration en charge du développement agricole est organisée, autour de quatre (4) Ministères, ayant chacun un plein pouvoir et une indépendance dans l'exercice de ses fonctions :

- Ministère de l'Agriculture ;
- Ministère de l'Elevage et des Productions Animales ;
- Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime ;
- Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

Cette organisation gouvernementale présente des avantages réels, notamment en ce qui concerne l'autonomie des ministères dans la gouvernance des sous-secteurs qui peut favoriser plus d'efficacité dans la réalisation des activités et plus d'efficience dans la gestion des ressources financières.

Egalement la République de Guinée, à travers la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) et le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), a conçu des documents de cohérence, intégrant la programmation des interventions de l'ensemble des quatre sous-secteurs autour d'objectifs globaux de développement agricole.

L'organisation interne des ministères à travers des services divers dont les responsabilités sont plus ou moins bien définis constituent également un embryon favorable à la construction d'une administration agricole performante. En effet, on note une répartition relativement intelligente des fonctions et responsabilités techniques et celles stratégiques entre différentes directions.

▪ **Des dynamiques d'acteurs non gouvernementaux en construction**

Les dynamiques d'Organisation des Producteurs (OP) sont relativement très visibles en Guinée. Il existe quatre grandes confédérations, qui constituent la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA). Cette dynamique est construite selon un modèle pyramidale (voir figure 2) dont l'élément de base est constitué des producteurs qui mettent en place des groupements des producteurs qui se sont regroupé en fédérations et ces dernières en confédérations.

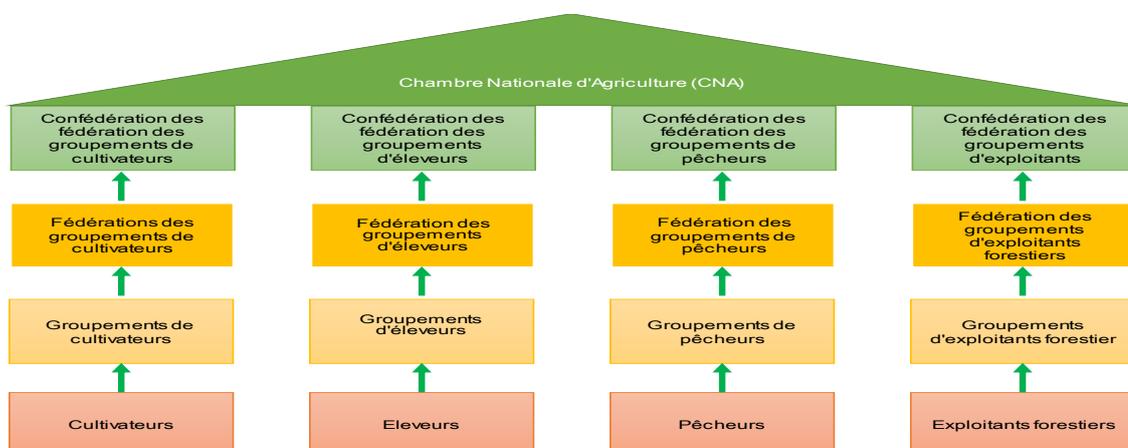


Figure 2 : Structure des dynamiques d'organisation des producteurs en Guinée

La base légale de ces organisations des producteurs est régie par la loi 014. Ce fondement légal assez original offre des possibilités certaines pour construire de véritables institutions des producteurs. Dans leur situation actuelle, les OP sont porteuses d'un potentiel intéressant de structuration de la contribution des producteurs aux processus politiques. Elles offrent également des opportunités pour développer des services pertinents pour la croissance des activités de leurs membres. Certaines d'entre elles ont développé des initiatives intéressantes de conservations des récoltes (exemple de la chambre froide pour la pomme de terre) et d'organisation d'opérations groupées pour l'approvisionnement en intrants et pour la commercialisation des récoltes.

Par ailleurs, on note la création au sein des OP de structures techniques dotées d'un personnel plus ou moins compétent. Ces structures techniques travaillent à concevoir les stratégies qui traduisent les orientations des différentes instances politiques des OP en actions concrètes pour satisfaire les besoins des membres.

Les autres structures d'acteurs non étatiques sont constituées des ONG et des organisations patronales qui fédèrent différentes organisations de corporation.

Les ONG sont regroupées en plusieurs plateformes (Conseil National des Organisations de la Société Civile de Guinée – CNOSCG, Coalition Nationale des organisations de la société civile – CONASOC, Génération pour l'Unité et la Relance de la Guinée – GURG, etc.).

Quant au secteur privé, on note l'existence d'une Plateforme de Concertation du Secteur Privé (PCSP) qui intègre les organisations professionnelles des producteurs qui sont affiliées à la CN. Cette plateforme constitue un cadre particulièrement inspiré et porteur d'une dynamique de renforcement des capacités techniques et institutionnelles du secteur privé par la promotion d'une meilleure structuration et organisation des entités qui la composent, mais également de contribution au dialogue politique dans la conception et le suivi évaluation des stratégies nationales globales et sectorielles de développement.

C'est dans ce cadre qu'elle a développé, en collaboration avec ses homologues de la société civile, un effort remarquable de participation à la conception du PNIASAN.

- ***Des partenaires techniques et financiers présents***

La Guinée développe des relations de partenariat à travers la coopération bilatérale et multilatérale qui lui permet de mettre en œuvre divers programmes et projets de développement.

Les PTF disposent : i) d'une bonne connaissance des politiques internationales et des situations nationales ; ii) de ressources financières plus ou moins importantes ; iii) de dispositifs techniques d'un niveau plus ou moins élevé ; et iv) d'une crédibilité auprès des organisations internationales, leur offrant une bonne capacité de persuasion.

Les PTF du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et de la Nutrition ont mis en place, en collaboration avec le gouvernement, un groupe de concertation avec un système de présidence alternée. Ce cadre offre une opportunité pour l'alignement des interventions des PTF aux politiques et priorités de la Guinée.

De manière globale, l'ensemble des PTF ont été impliqués dans le processus de révision de la PNDA. Ils sont particulièrement motivés par cette révision de la PNDA qui leur permettra d'avoir un cadre de référence pour l'orientation de leurs interventions.

- ***Des leçons positives à retenir de la PNDA (vision 2015) et du PNIASA (PNIA de première génération)***

On peut retenir des processus de la PNDA et du PNIASA, quatre grandes leçons :

- **Un document de politique fédérateur pour l'ensemble du secteur agricole** : la Guinée a eu successivement deux types de documents : i) la LPDA (Lettre de politique de Développement de l'Agriculture) qui a connu deux générations dont la dernière date de la période 1998-2006 et ii) PNDA (Politique Nationale de Développement Agricole) pour la période 2007-2015. Ces deux types de documents ont constitué des instruments politiques fédérateurs. Ce qui a été le cas avec l'avènement du PNIA de première génération qui a constitué un document intégrant l'ensemble des quatre sous-secteurs de l'agriculture.
- **Des technologies agricoles produites par la recherche** : plusieurs produits mis au point par la recherche offrent des solutions aux problèmes liés aux paquets techniques dans les différents écosystèmes de production.
- **Des référentiels pour la construction d'infrastructures agricoles** : les travaux de la Direction du Génie Rural et d'autres directions en charge des structures dans les autres sous-secteurs ont mis au point des référentiels pour les différents aménagements agricoles dans les différents sous-secteurs.
- **Une collaboration entre les BSD des quatre (4) ministères en charge de l'Agriculture** : on relève ici un modèle de collaboration qui repose sur une solide complicité entre les quatre (4) directeurs et traduite par une concertation systématique dans le traitement et la mise en œuvre des principaux dossiers.

Ces quatre leçons serviront de point d'appui important dans la mise en œuvre de la présente PNDA qui constitue déjà le premier pilier de leur valorisation.

2.3.1.2 Faiblesses de l'agriculture guinéenne

- ✓ **Une harmonisation des parties prenantes déficiente**
 - **Une coordination à améliorer entre les institutions gouvernementales**

L'autonomie des ministères sous-sectoriels et l'existence d'une politique agricole fédératrice, ci-dessus évoquées, ne sont pas accompagnées de nécessaires dispositions formelles de coordination et d'harmonisation.

De fait, la coordination de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre des initiatives de développement agricoles, de sécurité alimentaires et de la Nutrition souffre d'un déficit de formalisation. Les concertations existantes n'obéissent pas à un cadre structuré, mais répondent plus à des besoins ponctuels et se font selon la volonté des uns et des autres.

Par ailleurs, on note un chevauchement entre les missions de certaines institutions ou structures et celles des ministères en charge du secteur agricole. De fait, il se produit des processus parallèles potentiellement conflictuels dans la mise en œuvre des politiques nationales, avec des risques élevés de réduction de l'efficacité et de l'efficience dans la mise en œuvre de l'action gouvernementale et par conséquent un affaiblissement des capacités du secteur agricole à produire des résultats contributifs au développement du pays.

Aussi, peut-on souligner la nécessité d'opérer des réajustements pour renforcer les fonctions des différentes institutions, tout en les positionnant dans un rôle essentiel de facilitation de la prise en charge effective de la vision globale du Président de la République et du gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des documents de politiques, de programmes et de projets de développement agricole.

- **Une organisation des acteurs non étatiques à améliorer**

Les organisations des producteurs existantes, quoi que structurées, manquent de stratégies internes de développement de services à leurs membres soutenant la croissance des activités de ceux-ci. Elles restent ainsi plus orientées sur un rôle d'interface entre leurs membres et les intervenants extérieurs (gouvernement et bailleurs de fonds). Elles ne disposent pas de stratégies consistantes de génération ressources financières internes, fragilisant ainsi leur autonomie et la viabilité de certaines de leurs initiatives.

▪ **L'alignement des interventions des PTF : un défi à relever**

Malgré la création d'un groupe thématique Développement rural avec les PTF du secteur agricole, de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition, il existe encore des cloisonnements dans la conception et la mise en œuvre des interventions des PTF. Ce qui en réduit l'efficacité. Les initiatives restent plombées par une faiblesse dans l'harmonisation des interventions de certains d'entre eux. Plus précisément, on observe une insuffisance dans l'application des cinq (5) principes de la Déclaration de Paris de 2005.

2.3.1.3 Opportunités offertes à l'agriculture guinéenne

✓ **Une culture nationale favorable à la consommation et au commerce des productions agricoles**

Le capital de valeurs socioculturelles constitue un potentiel de participation à l'émergence et au développement de dynamiques endogènes de consommation tout en facilitant la jonction entre les besoins des populations et les offres des structures d'appui au développement. Elles ont façonné et continuent à fonder les bases de succès des activités initialement informelles. Les cas des trajectoires du jeune qui part, soit d'un apprentissage dans une boutique soit d'un atelier artisanal ou encore d'un sac de cireur de chaussures, pour finir tous les deux dans un gros business – constituent des modèles de succès d'entreprises commerciales dont le soubassement s'appuie sur un vaste réseau d'entraide sous-tendu par des formes de solidarité dites « mécaniques ». On peut également souligner les actions solidaires des migrants envers leur région d'origine, à travers la construction d'infrastructures socioéconomiques de base et la promotion d'activités économiques.

Au total, si la promotion de l'agriculture guinéenne, implique la nécessité de réétudier la somme des repères culturels et même de transformer profondément certains d'entre eux, il serait approximatif de s'en limiter à cela au risque d'en omettre les valeurs fortement contributives à l'évolution des habitudes de consommation. Les formes de solidarités dites « mécaniques » traduites au sein des dynamiques féminines par différentes pratiques telles que les tontines ; la mutualisation de la main d'œuvre en milieu rural « *Kilé en Pular* », constituent autant de supports dont la valeur contributive à la réussite des entreprises commerciales ne saurait être négligée ou ignorée.

Aussi, l'articulation entre fondements socioculturels et stratégie de promotion de l'agriculture guinéenne devrait-elle se traduire par une meilleure caractérisation et une promotion adéquate des rapports mutuellement bénéfiques. Autrement, l'incompréhension subsistera aussi longtemps que les positions dureront et resteront figées au grand détriment du progrès recherché.

✓ **Opportunités des politiques publiques**

La vision Guinée 2040, à travers son pilier 4 « *Transformation structurelle de l'économie* » et le PNDES, à travers son axe « *Transformation économique durable* », offrent des possibilités réelles, dans la mesure où ces orientations nationales font de l'Agriculture un secteur stratégique pour l'obtention de leur résultats attendus. Ce qui devrait se traduire par un accroissement de l'offre de biens et de services produits par le système économique national au profit du secteur agricole.

Mais, c'est dans la dimension opérationnelle de ces instruments de politiques globale que l'agriculture guinéenne devrait trouver des opportunités intéressantes. Sous ce rapport, on peut citer les initiatives en cours dans l'agriculture avec l'élaboration du Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire de Nutrition et de Développement Agricole Durable (PASANDAD).

✓ **Opportunités internationales pour l'agriculture guinéenne**

Depuis des décennies, la communauté internationale est fortement mobilisée autour de concepts de développement durable, de préservation de l'environnement, de lutte contre la pauvreté et d'adaptation aux effets induits par les changements climatiques. Ceci témoigne d'une prise de conscience à l'échelle mondiale de la menace qui pèse sur notre planète, du fait de modes de consommations insoutenables, en cours. Il s'en suit une mobilisation de moyen plus ou moins conséquents profitables à des pays comme la Guinée.

Des initiatives internationales encourageantes existent également à travers des mécanismes incitateurs comme le Crédit carbone ou financements verts, le Millenium Challenge Account (MCA), l'AGOA, le PAA, les accords de la Déclaration de Paris instruisant les bailleurs à s'aligner aux priorités des Etats partenaires, le Commerce équitable et les réorientations des investissements vers les secteurs de production suite à la crise financière.

Sur le plan régional et sous régional, au-delà du PDDAA dont la présente PNDA constitue la déclinaison nationale, il existe une réelle prise de conscience collective de la nécessité de politiques agricoles et alimentaires responsables. Aussi, dans le cadre de l'intégration sous régionale, la Guinée est partie prenante de plusieurs initiatives dans le cadre du CILSS, de la CEDEAO, de l'OMVS, de l'OMVG et du NEPAD, etc. **Le plan d'actions de sécurité alimentaire du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)**, comprend, entre autres : (i). la lutte contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification ; (ii) la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières ; (iii) la lutte contre les changements climatiques et, (iv) la conservation et la gestion transfrontalières des ressources naturelles. Ce plan d'actions traite aussi des questions transversales (renforcement des capacités, population, santé et population, commerce et environnement, transfert de technologies environnementales durables, évaluation et alerte précoce pour les désastres, banque de données environnemental du NEPAD).

Ces politiques sous régionales et régionales favorables, offrent non seulement un facile accès au Marché, mais également des opportunités de financements à travers la commission de l'UA et la CEDEAO. Elles constituent également une plateforme d'harmonisation des cadres réglementaires avec des Politiques Communes dans plusieurs secteurs sous régional et africain. En outre, ces politiques d'intégration régionale et sous régionale permettent d'établir une passerelle avec le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique – NEPAD. Il convient de saisir également les opportunités de levée de fonds que pourraient offrir des organisations telles que l'OMVG et l'OMVS dans le cadre de la mise en œuvre de la PNDA.

Des partenaires techniques et financiers dynamiques autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

Dans le domaine de la coopération bilatérale et multilatérale, il convient de noter l'engagement de partenaires techniques et financiers pour appuyer la mise en œuvre de projets et programmes.

2.3.1.4 Menaces sur le développement agricole guinéen.

✓ **Du point de vue des politiques publiques**

Les menaces sont d'abord relatives aux insuffisances observées dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement tant dans la création de richesses que dans les autres domaines sociaux.

Tout d'abord, il convient de souligner le mode d'allocation des ressources qui demeure déséquilibré et peu ou pas du tout fondé sur les résultats tel que préconisé par l'approche GAR et contrairement aux déclarations inscrites dans différents documents de politiques globales. Ce mode d'allocation constitue une menace dans la mise en œuvre effective des stratégies retenues dans la PNDA.

Dans le cadre des politiques globales de l'amélioration de l'environnement des affaires, l'ouverture aux investissements étrangers se traduit entre autres par l'accroissement et l'agressivité de la spoliation foncière et particulièrement autour des points d'eau. Il s'y ajoute que les investisseurs étrangers sont à priori dotés de capacités d'investissements et d'influence hautement élevés.

Dans le cadre des politiques sectorielles de créations de richesses, la menace repose essentiellement sur la persistance du déséquilibre dans la répartition thématique et géographique des ressources financières. Les dynamiques observées continuent à reléguer au second plan les secteurs défavorisés tels que l'Agriculture ainsi que les zones rurales qui concentrent plus de populations pauvres et agricoles.

✓ **Du point de vu du Rapport entre Croyances socioculturelles et PNDA**

Le système de croyances et de valeurs des sociétés ont une influence forte sur l'évolution des modèles de consommations des individus ou groupes qui les composent. En Guinée, les mécanismes socioculturels potentiellement réducteurs du développement agricole, particulièrement du point de vue alimentaire, existent tant en milieu rural qu'urbain. Entre autre, on peut citer : i) les modèles de consommation extravertis et obstruant les débouchés pour les productions locales, ii) les comportements ostentatoires (comme les gaspillages dans les cérémonies : les nombreuses fêtes familiales et sociétales) qui sont voracement consommateurs des revenus, pour l'achat de produits alimentaires et autres importés, etc.

Mais au-delà de ces aspects, les principales menaces reposent sur le rapport de force entre les initiatives de promotion de l'Agriculture guinéenne et les croyances socioculturelles. En effet, le poids des logiques internes sur le l'agriculture est imputable à la fois aux pesanteurs socioculturelles et aux approches quelque fois bancales des structures d'appui au développement. Ces rapports de forces ou tensions entre les deux induisent plus d'incidences doublement négatives contrairement à certaines conclusions d'études qui imputent l'échec des actions de promotion agricole aux seuls effets des formes d'organisations socioculturelles des communautés. C'est ainsi que des exigences inflexibles d'interventions externes trouvent comme réponse, au sein des communautés, une attitude réfractaire refusant toute sorte de changement si pertinente et si bénéfique soit elle. Au mieux, les communautés s'ajustent temporairement, le temps de capter les ressources externes avant de se replier sur leurs propres logiques d'organisation et de fonctionnement.

✓ **Sur le plan international**

Les menaces qui pèsent sur l'agriculture guinéenne sont : (i) Une concurrence accrue des produits étrangers sur les marchés locaux, prévisible dans le cadre des différents accords internationaux et pouvant réduire les possibilités de commercialisation des productions nationales ; (ii) l'imprévisibilité du marché mondial ; (iii) l'instabilité des marchés financiers ; (iv) les barrières tarifaires et non tarifaires ; (v) la rigidité des règles d'origine applicables à certaines préférences commerciales ; (vi) les subventions et autres mesures de soutien aux productions des pays concurrents (notamment occidentaux), non compatibles avec les règles de l'OMC ; (vii) l'insécurité du marché sous régional ; (viii) la non application des règles de la CEDEAO par certains pays membres ; la concurrence de l'UEMOA ; etc.

Ces menaces peuvent influencer négativement sur la PNDA, si des mesures ne sont pas prises pour à la fois renforcer la compétitivité des PME de producteurs, d'artisans, d'industries et de commerce.

2.3.1.5 Synthèse de l'analyse AFOM/SWOT

L'analyse croisée des atouts et faiblesses de l'agriculture guinéenne a permis de relever que des progrès plus ou moins significatifs : i) amélioration du cadre institutionnel et ii) existence d'une expérience avérée des parties prenantes ; etc. Toutefois, elle révèle en même temps que le succès de toute stratégie de développement agricole devra intégrer des solutions à des contraintes internes encore vivaces : (i) le cadre institutionnel, qui malgré les améliorations notées est perfectible, notamment en ce qui concerne, entre autres, le manque d'harmonisation des interventions diverses, iii) la faible mobilisation des ressources dans le cadre de la mise en œuvre des programmes publics, iii) l'absence d'indicateurs et de données statistiques désagrégées, etc.

Egalement, l'analyse croisée des opportunités et menaces, dénote que si des conditions favorables au développement agricole de la Guinée existent tant au plan national qu'international, les risques sur la réussite de la mise en œuvre de la PNDA demeurent importants.

En ce qui concerne les opportunités, on peut retenir qu'au niveau national, l'environnement des affaires a connu des améliorations significatives avec des prédispositions favorables. Par ailleurs, les progrès spécifiques dans la mise en œuvre des différentes politiques économiques, sociales et de bonne gouvernance ont créé les bases d'un meilleur épanouissement des actions pouvant profiter au secteur agricole. Sur le plan international, les politiques communautaires et régionales ainsi que les différentes initiatives des partenaires au développement, les Financements Verts, les Crédits Carbone constituent des opportunités tangibles.

Les menaces mises en exergue par l'analyse AFOM subsistent tant au niveau national qu'international. Au plan national, les mécanismes de répartition des ressources demeurent déséquilibrés, car n'intégrant pas assez les besoins des zones et plus défavorisées et les secteurs porteurs comme l'agriculture. Au niveau international, la faible efficacité des politiques communautaires et le déséquilibre des échanges internationaux défavorables aux pays comme la Guinée ainsi que l'inefficacité de l'aide publique au développement traduisent également des menaces évidentes.

3. Orientation de Développement du secteur agricole

3.1 Enjeux et Défis

Le diagnostic du secteur agricole en Guinée combiné à l'analyse de l'environnement international engage le pays dans des enjeux qui impliquent des défis à relever en vue d'améliorer la contribution du secteur agricole au développement économique et social du pays.

3.1.1 Enjeux

Les mises que le pays risque de perdre si la situation actuelle de l'agriculture perdure sont :

- **La Sécurité alimentaire** : i) disponibilité (production) et ii) accessibilité (revenus) ; iii) stabilité ; et iv) utilisation ;

- **L'Equilibre de la balance commerciale agroalimentaire** : i) exportation de produits manufacturés et ii) exportation de produits en frais ;
- **La Résilience du système de production** : i) Gestion des risques climatiques et ii) Prévention des chocs des marchés des produits agricoles ; iii) Protection des moyens d'existence.

3.1.2 Défis

Au regard des trois enjeux ci-dessus déclinés, trois défis sont à relever dans les dix prochaines années : un accès accru aux marchés porteurs, une productivité élevée du secteur agricole et une gouvernance efficace.

3.1.2.1 Défi N°1 : un accès accru aux marchés porteurs, notamment ceux de la sous-région et du continent (balance commerciale agroalimentaire excédentaire : riz et autres produits stratégiques) :

- Développement des chaînes de valeurs (transformation des produits agricoles et qualité de l'offre) ;
- Mesures politiques d'accompagnement (Intelligence économique (Prospection des marchés) et Incitation à l'exportation)

3.1.2.2 Défi N°2 : une productivité élevée

- Augmentation des espaces aménagées (Maîtrise de l'eau : Mobilisation et transferts vers les zones de production)
- Mise en valeur des aménagements (Promotion d'initiatives fortes et synergiques de valorisation des exploitations agricoles)

3.1.2.3 Défi N°3: Efficacité de la Gouvernance du secteur agricole :

- Financement : i) Ingénierie de projet (formulation, saisir des opportunités d'investissements publics et privés, priorisation, etc.) ; ii) capacité d'absorption ; iii) Partenariat public/privé (renforcement des capacités de secteur privé) ;
- Cohérence des politiques et programmes (couverture des objectifs des politiques et programmes) ;
- Gestion des connaissances : i) Génération de savoirs (technologies, statistiques) ; ii) Capitalisation des acquis ; iii) Généralisation des bonnes pratiques ; etc. ;
- Suivi et Evaluation : i) Veille stratégique ; ii) Revue Conjointe Sectorielle.

3.2 Vision du secteur agricole

La vision retenue pour le développement agricole de la Guinée est : « **Guinée Puissance agricole émergente en 2025, avec un mode de production économiquement et socialement viable** ».

Cette vision traduit une Guinée où les exploitants agricoles et autres entrepreneurs connexes, notamment ceux de type familial ou ceux souhaitant le devenir, hommes et femmes, jeunes et adultes, tant en milieu rural qu'urbain, **créent, gèrent et développent** des affaires dans les différentes chaînes de valeurs agroindustrielles et agro-commerciales selon les normes et standards internationaux en tenant compte des objectifs nationaux de développement déclinés dans la vision Guinée 2040 et le Plan National de Développement Economique et Social

(PNDES) et intégrant les orientations du cadre stratégique régional de développement agricole et partant ceux du PDDAA et des ODD.

Elle se fonde sur un paradigme qui intègre d'abord la prise en compte des disparités de genre et de capacités entre les différents groupes d'acteurs, mais aussi des spécificités sous-sectorielles et territoriales. Elle implique ainsi une combinaison des approches scientifiques et techniques aux logiques internes aux acteurs à chaque niveau pour réduire les écarts entre les offres des politiques et stratégies agricoles et les besoins endogènes des exploitants et entrepreneurs agricoles.

Dans un second temps, le paradigme qui sous-tend la vision de développement agricole en Guinée se fonde sur la nécessité d'intégrer le fait que les initiatives d'exploitation agricole et de développement des affaires dans les chaînes de valeurs agroindustrielles et agro-commerciales sont à des niveaux d'efflorescence et/ou de maturation variables. C'est en ce sens qu'elle considère de façon dissociée les exploitants agricoles et autres entrepreneurs connexes, notamment ceux de type familial ou ceux souhaitant le devenir.

Ensuite, la vision s'inscrit dans le sens d'une dynamique de progrès durable et résilient, en l'ajustant à la vision Guinée 2040, au PNDES, à l'ECOWAP, au PDDAA et aux ODD. La prise en compte des normes et des standards internationaux traduit très clairement ce fondement.

Enfin, le paradigme qui sous-tend la vision du développement de l'agriculture guinéenne se veut porteuse d'une visibilité de la résilience et de la participation durable du secteur au développement national. C'est en ce sens qu'elle intègre les notions d'émergence et de viabilité.

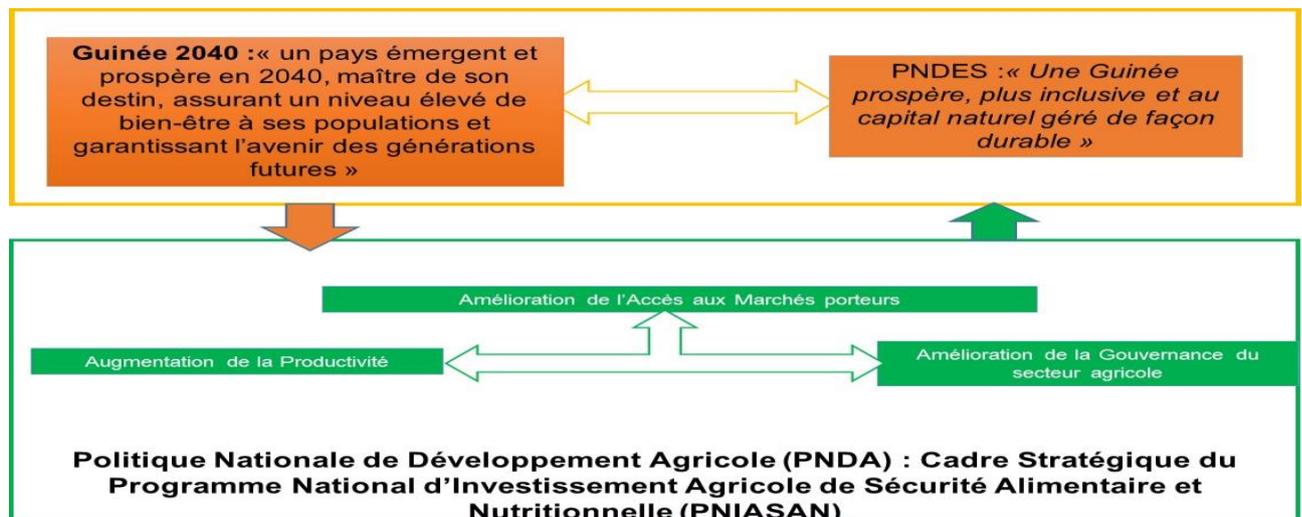


Figure 3 : Cadre d'articulation entre la PNDA et les Orientations globales de la Guinée

3.3 Objectifs de développement du secteur agricole

En s'appuyant sur cette vision globale et inclusive, les stratégies à mettre en œuvre d'ici à 2025 auront pour objectif général : **accroître la contribution du secteur agricole à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la réduction de la pauvreté des populations guinéennes**. Cet objectif général passe par l'atteinte d'un objectif stratégique qui vise à **augmenter la croissance et le commerce agricoles**, basé lui-même sur l'achèvement de trois objectifs intermédiaires i) accroître la productivité, ii) améliorer l'accès aux marchés porteurs et iii) améliorer la gouvernance du secteur agricole.

Dans le cadre de l'augmentation de la productivité, il s'agira de porter les rendements des principales spéculations agro-sylvo-pastorales et halieutiques à des niveaux des pays africains les plus performants, pour induire ainsi une baisse des coûts de production, tout en améliorant la qualité et obtenir des gains de compétitivité.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux marchés porteurs, il sera mis en œuvre une stratégie intégrée qui combine le développement de systèmes d'information performants sur les marchés incluant l'intelligence économique, le développement des infrastructures de mise en marché et la structuration des chaînes de valeur.

Enfin, en vue d'un meilleur pilotage sectoriel, l'Etat mettra en œuvre des réformes et des mesures politiques centrées sur : i) une efficacité de la coordination et du suivi évaluation, reposant sur un développement institutionnel des structures étatiques et non étatiques et ii) la promotion d'un environnement favorable au développement et à l'épanouissement des affaires dans le secteur agricole. Ce qui permettra de favoriser une synergie des interventions des différentes catégories d'acteurs, une attractivité du secteur et une résilience des exploitations agricoles et entreprises connexes.

De manière plus précise, dans les dix (10) prochaines années, il est attendu une augmentation de 30% de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale (formation du PIB), sous-tendue par une croissance moyenne annuelle de 7% de la valeur ajoutée agricole, avec une hausse de 50% du commerce agricole dont 75% en direction des pays de la région. Cette évolution sera variable selon les sous-secteurs, dans la mesure où les opportunités ne sont pas partout identiques.

Ces résultats macro reposeront sur des transformations du secteur traduites par : l'augmentation de 75% des infrastructures agricoles dans les différents segments des chaînes de valeurs, la fondation de 75% de la commercialisation sur des contrats d'achat et un relèvement de 80% des compétences et capacités des producteurs et de leurs organisations.

Enfin, la part du budget national allouée au secteur devra se situer à au moins 12,5% en moyenne annuelle sur la période.

3.4 Axes stratégiques

3.4.1 Axe 1 : Accroissement de la productivité des principales spéculations agricoles

3.4.1.1 Sous-axe 1.1 : Amélioration des pratiques agricoles

✓ Sous-secteur agriculture

L'amélioration des pratiques agricoles passent par les principales actions ci-après.

Promotion de l'utilisation d'intrants agricoles de qualité et de matériel végétal performant et sain : des initiatives en cours sur la recherche, l'appui/conseil et la formation des producteurs seront renforcées. De nouvelles approches innovantes, articulant parfaitement les agendas de recherche, de formation et d'appui/conseil aux besoins préalablement bien déterminés des acteurs des chaînes de valeurs, avec une orientation basée sur les résultats (particulièrement sur les effets et impact) seront promues. Cela signifie que chaque projet de recherche, d'appui/conseil et de formation devra être structuré et orienté sur le changement attendu au niveau de la production. De ce fait, les résultats ne seront plus appréciés sur l'obtention du produit technologique, mais sur son utilisation effective par les acteurs des chaînes de valeurs. Dans le cadre de la production de semences et des fertilisants et produits phytosanitaires, l'Etat mettra en œuvre des dispositions qui faciliteront la création et le développement d'entreprises spécialisées, tout en assignant à la recherche un rôle fondamental.

Promotion de la mécanisation (accès aux équipements et outillages agricoles modernes) et de l'ajustement du calendrier agricole : l'Etat développera des instruments et mettra en œuvre des mesures pour permettre aux différents acteurs des chaînes de valeurs d'acquérir des équipements agricoles à des conditions favorables. Ces mesures porteront à la fois sur les facilités d'importations et sur l'encouragement d'initiatives locales de production d'équipements et d'outillage agricoles. La mécanisation sera fondée sur l'application d'un calendrier agricole rigoureux permettant de réaliser au moins trois cycles de production par an.

✓ **Amélioration des pratiques agricoles dans le sous-secteur de l'élevage**

Amélioration de la productivité des races locales : L'amélioration des productions et de la productivité animales, passe nécessairement par la mise en œuvre de programmes adaptés d'amélioration génétique des races locales. Vu que l'adaptation des races étrangères est souvent incertaine et coûteuse à maints égards, l'amélioration génétique des races locales (croisement et sélection) doit constituer un axe prioritaire pour augmenter la productivité de l'élevage guinéen.

A cet effet, l'amélioration génétique sera envisagée dans le double but d'augmenter la productivité des races locales à travers des croisements entre celles-ci et des races étrangères plus productives et de conserver en « races pures » les races endémiques rustiques et trypanotolérantes (bovins et petits ruminants).

Une telle orientation est précédée logiquement, de l'élaboration de stratégies nationales d'amélioration génétique selon les spéculations.

Application des bonnes pratiques d'élevage : La productivité animale est aussi influencée par la gestion rationnelle de la base productive et des moyens techniques d'élevage. En effet, les fondements de l'amélioration de la productivité de l'élevage sont constitués par (i) l'usage de techniques modernes de reproduction animale telle que l'insémination artificielle, (ii) la pratique d'itinéraires techniques modernes d'élevage, (iii) l'amélioration du taux d'exploitation des troupeaux et (iv) la gestion de la base alimentaire.

Développement des élevages semi-intensifs : Les actions porteront alors sur : (i) le renforcement de la lutte contre les épizooties majeures ; (ii) le renforcement de l'approvisionnement en intrants et équipements d'élevage, (iii) la mise en place de lignes de crédit adapté ; (iv) le développement d'itinéraires techniques améliorés pour intensifier les productions à cycle court (ateliers de démonstration d'embouche de petits ruminants, formation des emboucheurs, formation des encadreurs des fermes avicoles, création de centres d'appui et formation aux différentes filières de l'élevage, formation d'agents communautaires de santé animale et d'élevage ; (v) la mise en œuvre de programmes de recherche et de transfert des innovations sur les filières concernées.

Concernant le développement des élevages de bovins, il s'agira de : (i) renforcer la lutte contre les épizooties majeures, (ii) renforcer l'approvisionnement en intrants et équipements d'élevage (lignes de crédits, acquisition de chaînes de froid et matériels de vaccination, amélioration du contrôle de qualité des intrants), (iii) renforcer les capacités des acteurs en leur fournissant des itinéraires techniques adaptés, (iv) développer des itinéraires techniques améliorés pour intensifier les systèmes de production (ateliers de démonstration d'embouche, formation d'emboucheurs, promotion de l'habitat amélioré), (v) institutionnaliser l'approche « gestion de terroirs villageois » pour une gestion participative et équitable de l'espace rural en vue de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs, (vi) promouvoir le système amélioré de production laitière (production de métis par croisement, mise en place de mini-laiteries et laiteries), (vii)) mettre en œuvre des programmes de recherche et de transfert des innovations sur la filière.

En ce qui concerne le développement de la filière apicole, il passera par (i) la vulgarisation de matériels et équipements apicoles modernes ; (ii) la structuration et la formation acteurs de la filière (apiculteurs, artisans et opérateurs commerciaux) ; et (iii) la mise en œuvre de programmes de recherche et de transfert des innovations sur la filière.

Amélioration des services offerts aux éleveurs : L'augmentation de la productivité passe également par l'amélioration de l'offre de services à l'élevage consistera à : (i) renforcer les capacités des structures composant le dispositif d'appui-conseils, (ii) développer la recherche zootechnique sur la base des contraintes réelles identifiées dans les exploitations d'élevage, (iii) renforcer le système d'information de l'élevage et (iv) renforcer le dispositif de santé animale.

✓ **Amélioration des pratiques agricoles dans le sous-secteur pêche**

Restauration et préservation des stocks de ressources halieutiques : L'objectif est de promouvoir la gestion durable des ressources en s'appuyant sur une approche écosystémique : identification et analyse des enjeux majeurs ; amélioration de la base de connaissances sur les ressources ; surveillance renforcée des zones de pêche maritimes et continentales ; meilleure application des dispositions réglementaires et législatives, politiques et institutionnelles ; et le développement d'approche institutionnelle relative à l'aménagement des pêcheries, le suivi de l'effort de pêche, l'évaluation et le rapportage à l'échelle des 2 grands écosystèmes marins qui couvrent les côtes guinéennes (GCLME⁶ et CCLME⁷).

Promotion de techniques appropriées de pêche : il s'agit d'un ensemble d'actions, collective ou individuelle, qui va au-delà du cadre réglementaire et qui contribue à faire progresser au moins l'un des axes du développement durable – l'économie, l'environnement et le social - sans compromettre les autres. Elle vise essentiellement à pratiquer la pêche dans le respect de la réglementation en vigueur, du temps de pêche, des normes autorisées pour les engins de pêche, de la taille minimale autorisée des captures, le respect des conditions d'accès à la ressource. Plus spécifiquement, il s'agira de : i) Interdiction du monofilament et autres engins prohibés ; ii) Utilisation d'intrants et équipements de pêche appropriés ; iii) Développement de la « rizipisciculture » et de l'aquaculture

Renforcement des capacités des OP de pêche : Le renforcement des capacités des OP de pêche vise l'amélioration durable de leurs conditions de vie à travers la performance des objectifs et actions spécifiques, l'adaptation à leur environnement dynamique, le développement des compétences individuelles et collectives pour le bon fonctionnement de leur organisation.

Cela prend en compte l'alphabétisation, l'accès aux ressources financières et aux technologies et la responsabilisation environnementale et sociale.

✓ **Amélioration des pratiques agricoles dans le sous-secteur eaux et forêts**

Application de bonnes pratiques d'exploitation forestière, à travers

- La promotion de la bonne gouvernance forestière à travers les principes et les règles de l'exploitation rationnelle, rentable et durable ;

2. ⁶ Grand Ecosystème Marin du Golfe de Guinée

3. ⁷ Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries

- La réalisation des travaux d’inventaire forestier et faunique en vue de connaître les ressources disponibles dans toutes les régions naturelles
- Promotion de techniques d’exploitation forestières appropriées : i) la pratique de l’agroforesterie ; ii) la bonne répartition spatiale des arbres à enlever ; iii) la protection des espèces rares et la promotion des espèces peu ou pas connues pour éviter l’écrémage des écosystèmes ; iv) l’utilisation de techniques et équipements de coupe et de récolte appropriés en vue de la réduction de l’impact écologique ; v) la promotion du code de la chasse ; vi) l’observation des règles et des normes de sécurité, de diamètre de coupe, de pente de terrain, de protection des cours d’eau, d’habitat de la faune ; vii) l’appui à l’organisation, à la formation et à l’équipement des professionnels du bois et des PFNL ; et viii) le renforcement des capacités des acteurs de la filière.

3.4.1.2 Sous-axe 1.2 : Aménagement de sites dédiés aux exploitations agricoles

✓ Aménagement de sites dédiés aux exploitations agricoles dans le sous-secteur agriculture

Il s’agira de sécuriser le système de production agricole par la maîtrise de l’eau et sa gestion à la parcelle pour garantir une mise en valeur intensive. Ceci prend en compte l’extension des aménagements en général, la restauration et l’exploitation durable des capacités productives de systèmes d’irrigation par la réhabilitation des ouvrages dégradés et une meilleure gestion des infrastructures d’irrigation et de drainage. A ce titre les actions envisageables sont les suivantes :

- Développement des infrastructures structurantes de maîtrise de l’eau (mobilisation et transfert de la ressource) : essentiellement à travers l’accroissement de l’investissement public, mais également, à travers un partenariat public/privé ;
- Promotion de l’investissement privé dans l’irrigation des parcelles agricoles : avec des dispositions particulièrement favorables pour inciter les producteurs familiaux, mais aussi les autres privés intervenant déjà ou pas dans l’agriculture à investir dans la réalisation de système d’irrigation au sein de leurs exploitations.

Ces deux grandes orientations seront sous-tendue par une stratégie nationale de maîtrise de l’eau adaptée et plus diversifiée, qui constituera le cadre de référence pour : i) la construction et la réhabilitation des aménagements ; ii) la mise en place, au profit des exploitants agricoles, d’un cadre opérationnel de gestion durable de l’eau et de maintenance des ouvrages.

✓ Aménagement de sites dédiés aux exploitations agricoles dans le sous-secteur élevage

Il s’agira de réaliser des :

- espaces pastoraux, de parcelles fourragères et des points d’abreuvement ;
- aménagements de complexes avicoles modernes, (iv) la mise en place de couvoirs en vue d’accroître la capacité de production de poussins d’1 jour
- mielleries et de centres de traitement et de contrôle de qualité des produits de la ruche pour les organisations professionnelles d’apiculteurs ; (iii)

✓ Aménagement de sites dédiés aux exploitations agricoles dans le sous-secteur pêche

Aménagement des infrastructures de pêche : Les actions à entreprendre dans ce cadre sont : i) La construction d'un port de pêche industrielle et d'entrepôts frigorifiques ; ii) La mise en place d'une flotte nationale de pêche industrielle ; iii) La mise en place d'une centrale d'avitaillement en intrants de pêche ; iv) L'aménagement des aires de débarquement et de traitement du poisson en pêche continentale ; v) Aménagement d'étangs piscicoles ; vi) Valorisation des retenues d'eau et des barrages ; vii) Aménagement des sites de débarquements et construction d'infrastructures d'accueil et d'avitaillement en pêche artisanale.

✓ **Aménagement de sites dédiés aux exploitations agricoles dans le sous-secteur eaux et forêts**

Aménagement d'espaces forestières : il s'agira d'entreprendre, en urgence un renforcement des mesures de restauration suivantes :

- reboisement des zones dégradées (en particulier des zones minières), des têtes de sources, des berges des cours et les bassins versants;
- mise en défens des zones classées (forêts et aires protégées) ;
- protection et promotion des produits forestiers non ligneux ;
- promotion d'aires protégées, y compris les aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC)
- renforcement de la lutte contre les feux de brousse ;
- l'édification d'infrastructures de récolte conformes aux normes standards (layons de débardage, pistes et moyens de transport, aires de dépôt...) ;
- l'élaboration des plans d'aménagement des forêts et aires protégées en vue de leur gestion durable.

3.4.2 Axe 2 : Amélioration de l'accès aux marchés porteurs des produits agricoles

3.4.2.1 Amélioration de la connaissance des marchés porteurs

L'amélioration de la connaissance des marchés porteurs se fera essentiellement à travers le renforcement et la mise en place de systèmes d'informations sur les marchés dans chacun des sous-secteurs.

✓ **Le renforcement des systèmes d'information existants**

Dans ce cadre, il s'agira de :

- Renforcer les capacités opérationnelles du SIPAG et étendre la collecte des données sur l'ensemble du territoire et sur une large gamme de spéculations agricoles particulièrement les produits stratégiques retenus dans la politique agricole. Le SIPAG mettra à la disposition des acteurs des informations fiables et actualisées sur les marchés nationaux et internationaux en termes de volumes disponibles, de prix moyens pratiqués, de tendance mensuelle, de besoins faiblement satisfaits. La collecte et la diffusion des informations devront s'appuyer sur des innovations en matière de dispositifs et de canaux.
- Relancer le SIM-bétail et l'étendre à l'ensemble des volets ciblés et aux divers produits animaux sur les marchés forains, ainsi qu'aux produits à l'importation et à l'exportation. Le SIM-bétail doit permettre une meilleure connaissance des termes de l'échange à travers une alerte précoce et la transparence des prix. Il devra constituer spécifiquement pour les éleveurs un outil d'information sur la dynamique des marchés afin de leur permettre de saisir les opportunités, de se positionner par rapport à la demande et d'avoir les moyens de négocier face à leurs partenaires, intermédiaires et commerçants qui disposent de réseaux

performants en la matière. Finalement, il devra permettre d'engager ces acteurs dans une voie de normalisation des circuits de commercialisation en vue de leur évolution vers des systèmes régionaux. Il fournira aux opérateurs de commercialisation, des informations sur les volumes, les prix des produits animaux, ainsi que les flux commerciaux intérieurs et extérieurs.

✓ **La mise en place de systèmes d'information**

Cette action concernera :

- Le sous-secteur de la pêche dont le système d'information sera basé sur : i) la maîtrise de la collecte des données et la production des statistiques ; ii) l'amélioration de la qualité des données et leur disponibilité ; iii) la fluidité des circuits d'informations. Il sera l'unique source d'information sur les filières de la pêche nationale, les besoins en ressources halieutiques, les opportunités et autres informations utiles.
- Le sous-secteur des produits forestiers non ligneux, avec un système d'information intégrant les différentes spéculations et leurs produits dérivés et les informations relatives aux acteurs de chacune des filières.

Pour mettre en œuvre ces mesures relatives à l'amélioration ou la mise en place de ces systèmes d'informations, une étude d'envergure sera réalisée sous l'égide des ministères en charge du secteur rural. Celle-ci devra faire un diagnostic exhaustif et fournir des orientations appropriées pour le développement d'un système fiable et durable d'information sur les marchés.

3.4.2.2 Renforcement des infrastructures d'accès aux marchés

En s'appuyant sur les leçons apprises des initiatives antérieures et des innovations en cours au niveau national et régional, des actions hardies seront réalisées dans les quatre sous-secteurs. Le renforcement des infrastructures d'accès aux marchés sera basé sur une approche intelligente, permettant de couvrir de manière équilibrée les besoins des filières et des territoires.

Sous-secteur agriculture, les infrastructures attendus se situeront sur :

- a. la construction d'infrastructures de stockage et de conservation des produits végétaux ;
- b. la construction d'infrastructures de transformation des végétaux ;
- c. la promotion d'unités industrielles de transformation et de conservation de ces produits ;
- d. la construction d'infrastructures de distribution.

Sous-secteur de l'élevage, les principales actions prévues porteront sur :

- a. la réhabilitation des infrastructures d'abattage ;
- b. la construction de nouvelles infrastructures d'abattage ;
- c. la construction d'infrastructures de commercialisation d'animaux, de produits animaux et d'origine animale ;
- d. la construction d'infrastructures de transformation et de traitement ;
- e. la construction d'infrastructures de conditionnement de produits d'animaux et de fabriques d'emballages ;

- f. la construction d'infrastructures de contrôle de qualité des produits.

Sous-secteur de la pêche, les actions porteront sur :

- a. la construction des infrastructures de pêche (quais de débarquement, complexes frigorifiques, aires de transformation) ;
- b. la construction d'infrastructures de traitement, de conservation et de commercialisation.

Sous-secteur des produits forestiers non ligneux, les réalisations attendues tiendront sur :

- a. la construction des infrastructures d'extraction des sous-produits des produits forestiers non ligneux ;
- b. la promotion des petites unités industrielles de transformation et de conservation de ces produits ;
- c. la construction d'infrastructures appropriées de distribution des produits forestiers non ligneux.

En plus de ces infrastructures spécifiques aux sous-secteurs, des plateformes intégrées d'échanges seront créées en fonction des besoins et des spécificités zonales notamment dans les régions frontalières. Ces plateformes serviront au développement du commerce entre la Guinée et ses voisins. Egalement, le réseau routier sera densifié, avec un accent particulier sur la construction de piste de désenclavement des zones de production et de commercialisation.

La stratégie de promotion des infrastructures d'accès aux marchés sera basée sur le partenariat public/privé en synergie avec les processus en cours de l'APIP. Cette stratégie constituera un outil d'attraction de l'investissement privé tant national qu'international et un mécanisme d'intégration des exploitants familiaux dans les chaînes de valeurs agro-industrielles et agro-commerciales.

✓ **Promotion de la structuration des chaînes de valeurs**

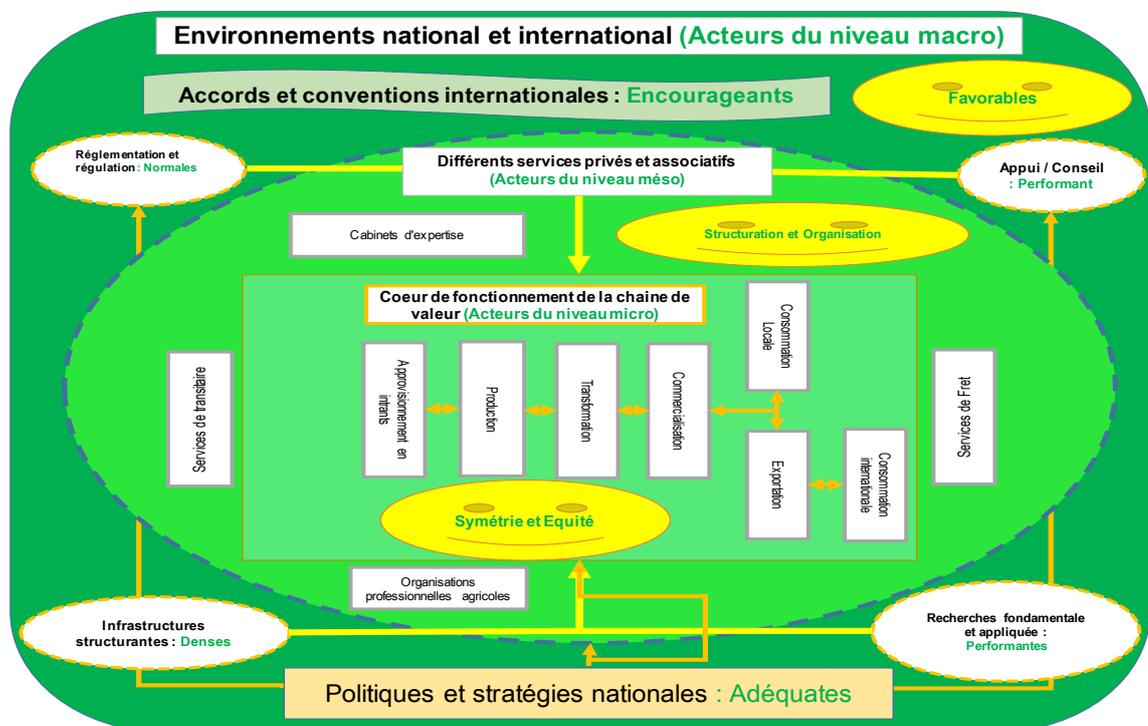


Figure 4 : Figure de la Situation souhaitée des chaînes de valeurs agroindustrielles et agro-commerciales

Renforcement de la structuration du segment approvisionnement en intrants, équipements et matériels :

en fonction des sous-secteurs, il s'agira d'encourager les initiatives locales de production et/ou d'importations d'intrants, d'équipements et de matériels de qualité adaptée en vue de réduire les coûts d'accès tout en améliorant le niveau de revenu des opérateurs de ce segment.

Renforcement du segment production : les actions à entreprendre porteront sur l'amélioration du statut des producteurs et le renforcement de leurs organisations professionnelles. Il s'agira de mettre en adéquation la réglementation nationale et l'acte uniforme de l'OHADA : i) le statut d'exploitation familiale de la Loi d'orientation Agricole (LOA) et celui d'entrepreneur de l'OHADA; ii) le statut d'organisation des producteurs de la LOA et celui de la coopérative et de société coopérative de l'OHADA. Cette amélioration des statuts des producteurs et de leurs organisations professionnelles s'inscrit dans le sens de renforcer leur influence sur la structure des prix agricoles et la répartition de la valeur ajoutée agricole. Dans ce cadre, différentes actions de renforcement des capacités seront réalisées.

Renforcement du segment transformation : en fonction des sous-secteurs, il s'agira de renforcer les capacités de transformation par le biais de technologies appropriées et innovantes ; d'outiller les transformateurs en techniques commerciales et marketing de leurs produits, de développer les capacités organisationnelles, professionnelles et la structuration des transformateurs artisanaux ainsi que leur interaction avec les unités industrielles et semi-industrielles ; de promouvoir la certification et la labellisation. Dans le cadre de l'intégration des petits transformateurs aux moyennes et grandes industries, l'Etat mettra en œuvre des mesures et/ou mécanismes de facilitation et d'incitation.

Renforcement du segment commercialisation : il s'agira de créer des espaces de concertation des parties prenantes autour de l'ensemble des questions d'intérêts partagés basé sur leur organisation en amont. Egalement, l'Etat devra prendre les dispositions appropriées pour régler les rapports et les mesures d'arbitrage entre les parties prenantes de la commercialisation. Pour encourager et créer la synergie entre les groupes d'acteurs de la commercialisation, l'Etat devra disposer de mécanismes spécifiques d'incitation, telles que la réduction de taxes et la facilitation de l'accès à des financements. En outre, des statuts d'entreprises agricoles franches d'exportation seront promus pour développer les échanges intra régionaux.

Renforcement du segment de la consommation : pour faciliter l'accès des consommateurs au juste prix et à la qualité optimale des produits mis sur les marchés, l'Etat soutiendra les initiatives de promotion et de défense des droits des consommateurs.

Renforcement du dialogue inter-segments : deux orientations majeures sont retenues : i) développement des organisations interprofessionnelles par produits stratégiques ; ii) promotion de tables filières pour promouvoir un dialogue permanent entre les acteurs au sein du cœur de fonctionnement des chaînes de valeurs mais aussi entre ces acteurs et ceux des niveaux macro et méso.

Globalement des études de référence seront réalisées pour créer une base de connaissances sur les principales chaînes de valeurs du secteur agricole, ayant un haut potentiel de contribution à la croissance du secteur.

3.4.3 Axe 3 : Amélioration de la gouvernance du secteur agricole

La réalisation des objectifs en matière de bonne gouvernance est importante pour accompagner le progrès en matière de développement durable. C'est ainsi que le renforcement de la gouvernance dans le secteur agricole est inscrit comme un axe stratégique de la PNDA.

3.4.3.1 Sous-axe 3.1 : Coordination, financement et suivi évaluation de la PNDA

Conformément à la vision politique de la CEDEAO ainsi que celle préconisée dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), l'approche sectorielle est retenue comme instrument de coordination et de gestion de la PNDA. Cette approche permettra au Gouvernement, aux partenaires techniques et financiers, aux OP, au secteur privé et à la Société civile de partager un cadre national de dialogue stratégique.

S'appuyant sur les cinq principes de la Déclaration de Paris, elle devra favoriser la mise en commun des efforts dans (i) le développement progressif d'une politique ou stratégie sectorielle globale et cohérente, (ii) la formulation de programmes d'investissement cohérents, (iii) le cadre de dépenses publiques unifié pour les ressources internes et externes et (iv) la gestion, la planification et le cadre de suivi évaluation commun.

✓ Amélioration de l'harmonisation des actions de développement du secteur

Dans le cadre de l'harmonisation des actions de développement économique et social du pays, des groupes thématiques sectoriels de concertation ont été mis en place sur initiative de la Primature. Les premières réunions du groupe thématique "Sécurité alimentaire, développement rural et environnement" ont permis d'avoir une compréhension commune et une coordination des interventions dans le secteur. Cette concertation devra être renforcée pour mieux orienter et optimiser les interventions.

Au niveau du secteur agricole, l'harmonisation des actions de développement est déjà entamée à travers des concertations régulières entre les ministères du secteur agricole. Ces concertations qui ont été renforcées par le PASAG seront institutionnalisées afin qu'elles constituent une véritable plateforme d'opérationnalisation de la PNDA.

L'unité d'action au sein du secteur agricole nécessite également l'opérationnalisation du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) en y intégrant la dimension nutritionnelle pour en faire le CNSAN, ce, tant au niveau national, régional que préfectoral. ainsi que des systèmes d'information sur le secteur (GTP/SAP, ECOAGRIS, Analyse de l'économie des ménages, SIM, Cadre harmonisé...).

✓ Renforcement de l'arsenal juridique et institutionnel

Pour permettre à l'arsenal juridique, réglementaire et institutionnel de jouer véritablement son rôle, il faudra :

- Adopter et promulguer la loi d'orientation agricole (LOA) ;
- Prendre en compte les accords multilatéraux et régionaux et les conventions (changement climatique, diversité biologique, lutte contre la dégradation des terres ...) dans la mise en œuvre de la PNDA ;
- Renforcer la législation-réglementation du secteur à travers (i) la relecture des lois, codes et textes d'application, notamment le code de l'Elevage et des produits animaux », et du « code pastoral », l'élaboration du code du foncier rural, le code de l'environnement, le code de l'eau, les codes de la pêche maritime, continentale et de l'aquaculture, le code des collectivités et veiller à leur mise en application ;

- Renforcer les capacités des acteurs du secteur par leur formation, leur équipement et la mise en place d'infrastructure tant au niveau central que déconcentré ;
- Mettre en place un cadre incitatif pour les investissements privés ;
- Renforcer les systèmes d'information et de suivi-évaluation du secteur ;
- Renforcer la structuration des opérateurs du secteur en privilégiant l'approche filière et la chaîne de valeur.

✓ **Amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources**

Elle se basera sur l'application de l'engagement de Malabo en hissant la part du budget national alloué au secteur à 10% au moins..

De même, des dispositions seront mises en œuvre pour adopter une programmation budgétaire pluriannuelle du secteur agricole, à l'image de nombreux pays de la sous région. Il s'agira de programmer les dépenses relatives au secteur sur au moins trois ans. Cela permettra, d'une part, de sécuriser le financement du secteur, condition indispensable à l'atteinte de ses objectifs de contribution au développement économique et social du pays, et d'autre part, de réaliser un gain en terme d'efficacité, car l'irrégularité et l'imprévisibilité des financements réduisent l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes.

En dépit du contexte économique international difficile, la PNDA s'attèlera à mobiliser des fonds innovants tels que le fonds vert pour l'environnement, pour combler les gaps de financement. Dans cette perspective, il s'agira (i) d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources en vue de renforcer le financement du secteur, (ii) de réaliser des études pour mettre en évidence l'importance du secteur dans l'économie nationale afin de soutenir des actions de plaidoyer.

L'allègement du code des marchés publics devrait permettre d'améliorer significativement la capacité d'absorption des ressources financières allouées au secteur agricole.

✓ **Amélioration du système harmonisé de suivi évaluation**

Un système de suivi évaluation intégré de la PNDA sera mis en place sur la base d'outils et d'indicateurs d'effet et d'impact aussi bien des structures que des programmes et projets. Ce système intégré sera inclusif et participatif à travers l'implication de tous les acteurs du secteur dans son alimentation. Il permettra également aux PTF d'avoir une vision claire des performances du secteur. Les systèmes de suivi-évaluation des programmes et projets du secteur seront adaptés pour alimenter le système de suivi évaluation intégré de la PNDA.

3.4.3.2 Sous-axe 3.2 : Amélioration des services agricoles

L'amélioration des performances du secteur agricole est largement tributaire de la qualité des services agricoles. La fonctionnalité de ces services dépend certes de la pertinence de leurs fonctions et de leur organisation mais aussi et avant tout de la manière dont leurs fonctions sont réellement exercées, des relations inter et intra sectorielles, de leur interaction avec les producteurs, le service privé agricole, les ONG, les partenaires financiers de l'Etat, ainsi que de la qualité de leurs ressources humaines matérielles et financières.

Ainsi, les contraintes identifiées dans le diagnostic seront adressées à travers la mise en œuvre de mesures d'envergure.

C'est dans ce sens que des réformes sont en cours dans le secteur agricole à travers l'audit organisationnel, l'élaboration des schémas directeurs (agriculture irriguée, pistes rurales et espaces pastoraux), l'étude sur le foncier rural et la loi d'orientation agricole. Toutes ces réformes visent à qualifier les services fournis et attendus du secteur.

En tenant compte des défis liés à la performance des services agricoles, la PNDA accentuera les efforts sur : (i) l'accélération de la mise en œuvre des réformes en cours dans le secteur, (ii) le renforcement des services de recherche et d'appui conseil, (iii) le renouvellement et la qualification des ressources humaines, (iv) le renforcement des services de programmation et de suivi évaluation, (v) le renforcement des systèmes d'information, (vi) l'harmonisation, l'application et le suivi de l'application des textes légaux et réglementaires.

3.4.3.3 Sous-axe 3.3 : Promotion du capital humain dans le secteur agricole

✓ Amélioration du système de formation agricole

Il s'agit pour la Guinée, conformément au Cadre stratégique de la formation agricole et le renforcement des capacités (AESIF) du PDDAA, d'évoluer vers un système de formation agricole transformé et capable de fournir le capital humain nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de création d'emplois, de production et de productivité dans le secteur agricole. Parallèlement au renforcement du capital humain, la seconde préoccupation de la politique de développement agricole sera de mettre en place des mesures d'accompagnement pour susciter l'intérêt des jeunes et les femmes pour le secteur agricole.

A partir des leçons apprises de l'ECOWAP 10 et la déclaration de Malabo sur la transformation de l'agriculture africaine, les Chefs d'Etat ont pris des décisions visant à renforcer l'éducation agricole, le développement des compétences et l'appui aux connaissances.

La Guinée, au regard des constats faits plus haut (inadéquation de la formation professionnelle avec les exigences du développement agricole avec pour corollaire la désaffectation des jeunes diplômés ou pas du secteur) s'approprie ces décisions dans le cadre de sa Politique Nationale de Développement Agricole. Ainsi, à l'image du Cadre stratégique pour la formation agricole et le renforcement des compétences (AESIF) élaboré par l'Union Africaine suite à la Déclaration de Malabo sur le PDDAA, la PNDA 2016-2025 s'appuiera sur une Stratégie de transformation conséquente de l'Education et de la Formation Agricole dans le but de rehausser en nombre et en qualité la main d'œuvre nécessaire pour la modernisation de son secteur agricole. Pour évoluer vers cet objectif, le dispositif national de formation professionnelle actuel du pays sera mis à contribution.

✓ Promotion de l'Emploi des jeunes dans le secteur agricole

De ce point de vue, deux leviers seront promu, la PNDA 2016-2025, en plus du renforcement de la formation, s'emploiera à rendre attractif le secteur au moyen d'un certain nombre de mesures d'accompagnement :

- Elaboration d'une stratégie pour l'emploi des jeunes dans le secteur agricole ;
- Développement d'une synergie avec le secteur privé pour la définition de la stratégie et des d'emploi des jeunes en fonction notamment des besoins des entreprises évoluant dans le secteur agricole ;
- Mise en place de mécanismes de financement innovants et durables de la formation et de formation et d'installation des cadres formés dans le secteur agricole ;
- Mise en place de mécanismes et de mesures d'accompagnement favorisant l'auto-emploi et l'entreprenariat des jeunes formés dans le secteur agricole.

- Promotion d'espaces agricoles au sein des agropoles dédiés aux jeunes entrepreneurs agricoles, intégrant des infrastructures de loisir et l'écotourisme.

✓ **Promotion de l'emploi des jeunes (filles et garçons) dans le secteur agricole**

- Promotion de modèles d'entreprises agricoles adaptées pour les jeunes ;
- Promotion de l'accès à un emploi salarié : développement de métiers et adéquation formation/emploi jeune ;
- Promotion de l'agritourisme (Promotion de domaines agricoles partagés) ;
- Formation sur l'agrobusiness ;

✓ **Renforcement de l'autonomie des femmes dans le secteur agricole**

- Accès des femmes au foncier sécurisé
- Accès aux connaissances
- Réduction des contradictions sociales, culturelles,
- Accès aux facteurs de production, aux intrants, aux technologies ;
- Participation aux processus de conception et de mise en œuvre des politiques agricoles ;

3.4.3.4 Sous-axe 3.4 : Renforcement de la résilience du secteur agricole

La PNDA intégrera les obligations de la COP22 ainsi que les ODD afférent à la protection de la diversité biologique, au changement climatique, à la lutte contre la dégradation des terres et à la protection sociale.

✓ **Régénération des ressources naturelles**

La régénération des ressources naturelles qui englobe la biodiversité (faune et flore), les sols et les eaux sont essentielles pour un développement durable. Pour la mise en œuvre de la PNDA, la priorité sera accordée à la promotion de bonnes pratiques dans les domaines de (i) la protection et la conservation des sols (neutralité de la dégradation des terres – NDT) ; (ii) la protection de la biodiversité faunique et floristique ; (iii) la gestion des eaux de surface et les eaux souterraines ; (iii) la mise en cohérence des cadres légaux et réglementaires du pays avec les accords et conventions multilatéraux internationaux (changement climatique, diversité biologique, lutte contre la dégradation des terres), régionaux et sous régionaux (OMVS, ABN, OMVG...). Par ailleurs, la régénération des ressources naturelles passera par une promotion des bonnes pratiques dans les systèmes de production. A cet effet, la diffusion des bonnes pratiques sera érigée en principe fondamental de la gouvernance du secteur agricole. Cette diffusion s'appuiera sur un inventaire de ces bonnes pratiques tant nationales qu'internationales. Les systèmes de production devront être respectueux de l'environnement et des normes de qualité requises sur les plans alimentaire, nutritionnel et sanitaire pour les différentes spéculations. Pour ce faire, la PNDA veillera sur l'utilisation rationnelle des intrants. Une attention particulière sera accordée à la gestion du foncier, à la petite mécanisation et à la gestion de l'eau. Cette dimension de la résilience sera conduite en congruence avec l'axe productivité.

✓ **Promotion de la résilience face aux changements climatiques**

Pour améliorer la résilience des écosystèmes et des communautés, l'Etat s'engage à travers la PNDA à accompagner certaines actions comme les systèmes d'information, le système de protection sociale et la structuration de tous les acteurs de la chaîne de valeur des principales spéculations du secteur.

Une attention particulière sera accordée à la transition énergétique, pour réduire de manière drastique l'utilisation du bois de chauffe et du charbon pour freiner la déforestation qui en résulte et son impact négatif sur l'environnement. Il s'agira d'assurer la promotion des énergies renouvelables comme la méthanisation (biogaz) et les foyers améliorés.

✓ **Instauration d'un système de protection sociale dans le secteur agricole**

Face aux défis de protection sociale et au regard des apports du secteur agricole dans le développement socioéconomique du pays, la PNDA intégrera la dimension de la protection sociale dans ses stratégies et programmes pour assurer d'une part une contribution significative du secteur au PIB, et d'autre part contribuer à l'éradication de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations.

Ces stratégies porteront sur :

- Le renforcement de la résilience des populations face aux crises alimentaires et nutritionnelles à travers l'analyse diagnostique des causes structurelles et conjoncturelles de la vulnérabilité des populations afin de repérer les zones à risques et les groupes cibles et l'institutionnalisation des plans de contingence et des plans nationaux de réponse (PNR) notamment pour faire face aux éventuelles menaces d'insécurité alimentaire et nutritionnelle
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de filets sociaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle en faveur des couches vulnérables pour, d'une part garantir le seuil de survie pour les très pauvres et assurer ainsi leur intégration dans le système productif et d'autre part garantir le seuil de protection pour les pauvres par le renforcement de leur résilience, en protégeant leurs moyens de production et en favorisant leur promotion sociale et économique.
- La création et /ou la promotion de systèmes d'assurance pour la sécurisation des actifs agricoles et des agriculteurs prenant en compte les différents maillons de la chaîne des valeurs, afin d'atténuer les chocs dus aux risques et catastrophes.

✓ **Création de structures formelles de protection sociale dans le secteur agricole**

Un système de protection spécifique sera mis en place pour doter d'une assurance les acteurs des chaînes de valeur agroindustrielles et agro-commerciales, notamment les plus vulnérables. Dans ce cadre, les initiatives en cours, telles que l'Alliance Globale pour les Initiatives de Résilience (AGIR), Programme des Filets Sociaux seront renforcés par la PNDA, tout en encourageant des initiatives complémentaires.

✓ **Mise en place de mécanismes fonctionnels de prévention et de gestions des risques et catastrophes dans le secteur agricole**

A ce niveau, la PNDA s'inscrira dans l'opérationnalisation de nombreux mécanismes, instruments et initiatives validés par la CEDEAO, le CILSS et leurs partenaires et auxquels la Guinée a souscrit. Il s'agit en outre du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP), du Système d'Alerte Précoce (SAP), du Cadre Harmonisé (CH) et de l'analyse de l'économie des ménages (HEA/AEM), de l'initiative AGIR, des stocks alimentaires régionaux et nationaux et du programme régional de filets sociaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette opérationnalisation portera,

dans un premier temps, sur l'appui à l'internalisation en cours auprès des acteurs nationaux et des partenaires de terrain pour l'éradication de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté. D'autres actions complémentaires seront également mises en œuvre pour consolider ces expériences.

✓ **Amélioration de la structuration des acteurs du secteur agricole**

Le fondement de la PNDA est de créer et de renforcer les organisations paysannes formelles, afin de permettre leur pleine participation aux efforts de développement par la valorisation du vaste potentiel agricole du pays.

Déjà, cette volonté de structurer les acteurs agricoles a permis l'adoption de nombreux textes juridiques dont la **Loi N°025/.../ 20** en particulier, qui régit le mode de création, d'organisation et de fonctionnement des organisations associatives (coopératives, unions, fédérations etc. à but lucratif ou social.

Néanmoins, malgré les avancées notables enregistrées dans ce domaine, de nombreuses contraintes d'ordre institutionnel, socioculturel voire économique ont engendré plusieurs types d'organisation de base et de faïtières souvent mal structurés et dont le dysfonctionnement dessert la vision optimiste sur le rôle des OP dans le développement du secteur agricole.

La PNDA procédera à un audit exhaustif de l'ensemble des dysfonctionnements observés en vue de mettre en place des stratégies idoines de réorganisation des acteurs du secteur.

3.4.3.5 Sous-axe 3.5 : Amélioration de la sensibilité des productions agricoles à l'alimentation et à la nutrition

De par la diversité de son climat, de ses sols et de ses écosystèmes, la Guinée dispose d'une gamme variée de produits d'origine végétale et animale pouvant contribuer à l'amélioration de la nutrition de sa population. Faute de valorisation suffisante de ce potentiel, la malnutrition demeure un problème de santé publique.

En raison du caractère multisectoriel de la nutrition, la PNDA intègre la dimension nutritionnelle dans ses stratégies afin de contribuer à la prévention et à la réduction de la malnutrition.

✓ **Renforcement de la production de spéculations riches en nutriments**

L'amélioration de la sensibilité des productions agricoles à l'alimentation et à la nutrition passe nécessairement par le renforcement de la production de spéculations riches en nutriments.

✓ **Promotion de spéculations riches en nutriments**

La promotion de la production de spéculations riches en nutriments passe nécessairement par :

- La promotion de la production, de la conservation, du stockage des aliments riches en micronutriments. Cela nécessite la vulgarisation des techniques de production, l'amélioration des techniques de conservation, des technologies de transformation, des infrastructures de stockage et de commercialisation et des techniques culinaires.
- La vulgarisation des techniques d'enrichissement des aliments locaux en micronutriments en intensifiant la production des aliments vecteurs et en créant des unités de fortification.
- La promotion de la consommation des aliments riches en micronutriments, à travers des campagnes de diffusion d'informations sur l'identification des aliments riches en micronutriments, la diversification

alimentaire et l'utilité de ces nutriments pour la bonne croissance des enfants, le bon fonctionnement de l'organisme et pour mener une vie active et saine.

✓ **Amélioration de la sensibilité des choix des producteurs à l'alimentation et à la nutrition**

Les producteurs d'aliments doivent être orientés dans le choix de spéculations riches en nutriments en vue d'améliorer leurs sources de revenu, produire assez d'aliments riches en nutriments aux bénéfices des consommateurs dont eux-mêmes producteurs

✓ **Amélioration de la disponibilité des intrants de production des spéculations riches en nutriments**

Dans le cadre de l'intensification de la production des spéculations riches en nutriments, les intrants nécessaires doivent être disponibles sur le marché à coûts abordables.

✓ **Eradication des pratiques nuisibles d'alimentation et de nutrition liées aux us et coutumes**

Amélioration des connaissances sur les pratiques alimentaires et nutritionnelles nuisibles liées aux us et coutumes : Face à cette situation préoccupante, la Guinée a souscrit à l'initiative REACH et au mouvement SUN en 2013 avec pour objectif de voir sa politique nationale d'alimentation et de nutrition intégrer de manière évidente l'approche multisectorielle comme stratégie de base pour répondre à la problématique de lutte contre la malnutrition. C'est au regard de ce choix stratégique, conforme à l'objectif faim zéro de l'initiative AGIR, que la PNDA intègre la dimension nutrition dans ses programmes et projets pour contribuer à la prévention et à l'éradication de la malnutrition dans le pays. Ainsi, cette approche multisectorielle sera renforcée et utilisée comme levier pour recenser et vulgariser les pratiques alimentaires et nutritionnelles liées aux us et coutumes.

Favoriser l'adoption des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles : Au regard de ce qui précède, la PNDA s'emploiera à favoriser l'adoption de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles par des campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC) à destination des groupes vulnérables.

4. Cadre de mise en œuvre

4.1 Modalités d'exécution de la PNDA

4.1.1 Rappel des dispositions actuelles de mise en œuvre de la PNDA

Le dispositif de pilotage de la PNDA tel que décliné dans le document PNDA Vision 2015, volume 2 repose sur 4 instances :

- Une instance politique : Comité National de Pilotage ou d'Orientation ;
- Une instance de concertation technique : Un Comité de Coordination et de Suivi de la PNDA ;
- Une unité de mise en œuvre : Un Secrétariat Permanent de la PNDA ;
- Un dispositif de suivi évaluation.

Ce dispositif dont l'organisation, la structuration et le fonctionnement (y compris son articulation avec le cadre global de pilotage du développement existant à l'époque) avaient été bien décrits dans le document PNDA (Vision 2015) n'a malheureusement pas été mis en place. Entretemps, l'organisation gouvernementale a changé, faisant passer le nombre de ministères en charge du secteur agricole de 2 à 4. De fait, la PNDA a été mise en œuvre par les

ministères sous-sectoriels sans un cadre formel de pilotage, quand bien même, des concertations régulières ont été opérées, particulièrement au niveau technique entre les quatre BSD.

4.1.2 Défis du cadre de mise en œuvre

- **Performance des services agricoles** : c'est le premier défi de la gouvernance du secteur, il s'agira de renforcer l'efficacité, à travers une modernisation des processus et des supports de travail.
- **Cohérence avec les dispositifs des politiques globales et stratégies multisectorielles de l'Etat, notamment celui du PNDES** : il s'agit de veiller à ce que le secteur Agricole joue pleinement le rôle dans la construction du développement socioéconomique national. Mais également, le défi lié à la cohérence prend en charge la nécessité de mobilisation effective des ressources programmées à la fois pour des réalisations dans le secteur agricole que dans les autres secteurs (notamment celles complémentaires ou à effets catalyseurs des actions de développement agricole).
- **Dialogue politique inclusif sectoriel, multisectoriel et multipartite** : le secteur a besoin de dialoguer en son sein, mais également avec les autres secteurs. Egalement, chaque groupe d'acteurs a besoin de développer un mécanisme interne qui permet de structurer la contribution du groupe dans la mise en œuvre de la PNDA, mais surtout de jouer un rôle important dans le suivi de la mobilisation des financements engagés par ses membres. Différentes plateformes de groupes d'acteurs devront être mises en place à cet effet.
- **Reddition des comptes** : elle concerne à la fois une information des acteurs nationaux, notamment les bénéficiaires et les décideurs, mais également un compte rendu régulier selon les prescriptions des engagements de Malabo, notamment celles relatives à la revue biennale.

4.1.3 Réorganisation administrative du Cadre de mise en œuvre de la PNDA

La mise en œuvre de la PNDA sera assurée à travers le Plan National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) intégrant le Programme accéléré de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de développement agricole durable (PASANDAD) sur deux périodes à savoir, 2018-2020 et 2021-2025, conformément à la Déclaration de Malabo. Le PNIASAN constituera ainsi le cadre fédérateur de l'ensemble des interventions de développement agricole de sécurité alimentaire et de nutrition.

Sur la période 2018-2020, le Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (PASANDAD), qui est une initiative présidentielle, servira de levier d'accélération de la réalisation des budget-programmes du PNIASAN.

Cette réorganisation porte essentiellement sur la construction d'un cadre inclusif de dialogue politique sur le développement du secteur agricole. Ce cadre implique trois niveaux : i) un dialogue sous-sectoriel ; ii) un dialogue sectoriel (entre les acteurs des quatre sous-secteurs) ; et iii) un dialogue intersectoriel (entre le secteur agricole et les autres secteurs). Dans les trois niveaux, l'inclusion du dialogue reposera sur la participation effective des principaux groupes d'acteurs : i) Gouvernement (tous les services techniques de l'état, y compris ceux décentralisés et déconcentrés) ; ii) Société Civile (y compris les associations des producteurs à but non lucratif) ; et iii) Secteur Privé (y compris les organisations professionnelles agricoles, notamment les fédérations structurées autour de la chambre nationale d'agriculture).

En plus de ce cadre de dialogue, la gouvernance du secteur s'appuiera sur trois mécanismes :

- Une Communication conjointe trimestrielle des ministres en charge du secteur agricole au Conseil des ministres, qui permet d’informer les plus hautes autorités sur le processus de mise en œuvre ;
- **Un Conseil interministériel semestriel sur la mise en œuvre de la PNDA**, sous l’égide du Premier Ministre, qui sera un cadre de préparation de la Revue Conjointe Annuelle du Secteur Agricole ;
- Une Communication conjointe trimestrielle des ministres en charge du secteur agricole à la réunion du Groupe thématique développement rural une fois par semestre;
- **Un Conseil national annuel pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition**, sous la Présidence du Chef de l’Etat. Celui-ci constituera le cadre de Revue Conjointe du Secteur Agricole (RCSA) qui servira de tremplin vers la revue biennale par les pairs de la Déclaration de Malabo. Il intègre le Conseil Supérieur du Développement Agricole et le Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Ce cadre de dialogue de haut niveau sera complété par un dispositif opérationnel de mise en œuvre de la PNDA qui se fera à travers le PNIASAN. Sous ce rapport, le cadre d’arrangement institutionnel retenu dans le bilan du PNIASA sera mis en place (voir schéma ci-après).

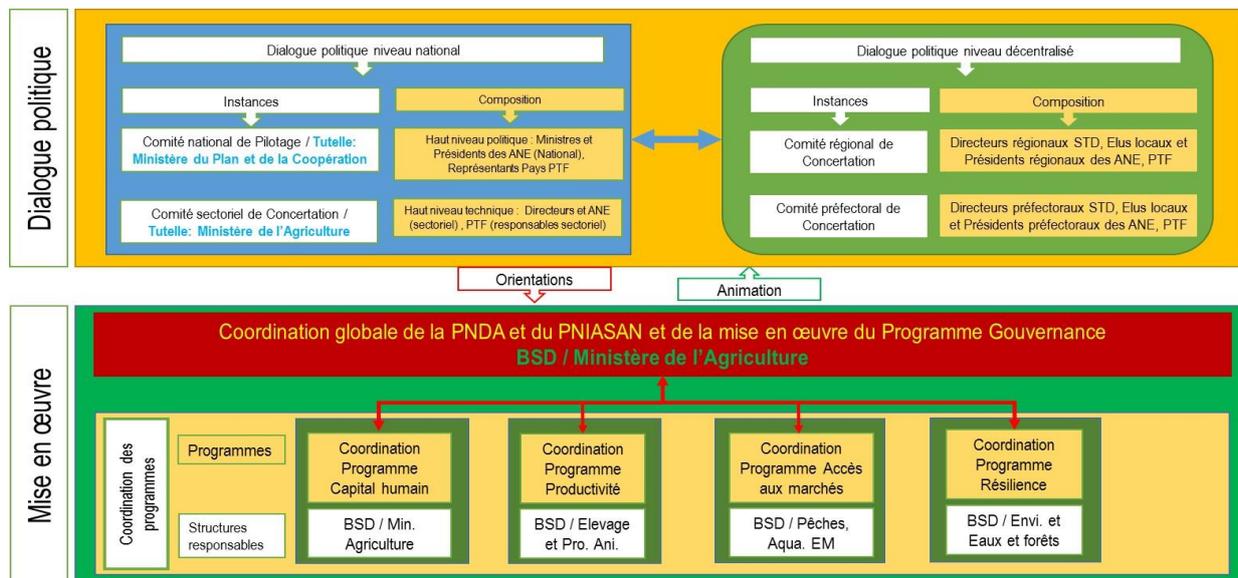


Figure 5 : Cadre d’arrangement institutionnel pour la mise en œuvre de la PNDA/PNIASAN

4.1.4 Préparation des réformes majeures du secteur

L’expérience internationale a montré que plus les pays tendent vers l’émergence, plus ils évoluent vers la mise en place d’un Grand Ministère de l’Agriculture ou du développement rural. Celui-ci intègre souvent les quatre sous-secteurs et regroupe à la fois toutes les institutions et services de la socio économie rurale. Pour la PNDA, cette évolution institutionnelle reste pertinente et pourrait être envisagée dans un avenir plus ou moins lointain. Par contre, il est important que, dès à présent, des réformes soient entreprises tout en discutant des options et des processus nécessaires à un renforcement des acquis pour une meilleure efficacité des initiatives en cours mises en œuvre par les différents sous-secteurs :

- Mise en œuvre effective des dispositions de la Loi d’orientation agricole : i) Fonds de développement agricole ; ii) Sécurisation foncière et de l’investissement agricole ;

- TVA agricole ;
- Nouveau Format des services agricoles : amélioration des statuts des dispositifs et des agents ;
- Promotion d'un Système de protection sociale adaptative pour les acteurs du secteur agricole (y compris l'assurance agricole et une stratégie de filets sociaux productif) ;
- Révision de plusieurs codes en cours avec le PASAG.

En plus de ces thématiques clairement identifiées lors du processus d'élaboration du présent document, toutes autres réformes jugées pertinentes pour le développement du secteur, notamment pour le rendre attractif vis à vis des investisseurs et des jeunes seront mises en œuvre.

4.1.5 Responsabilisation et engagement des acteurs : alignement des initiatives de développement agricole

Au cours des prochaines années, il sera établi un cadre de dialogue comme indiqué plus haut. Celui-ci servira de plateforme d'organisation et d'harmonisation des interventions. Ainsi, tous les partenaires au développement s'engageront à intégrer leurs interventions dans un plan d'action concerté. Celui-ci vise à favoriser l'alignement et non à retirer aux acteurs leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre. L'alignement intègre les initiatives mises en œuvre par les acteurs non étatiques quelle que soit l'origine des financements.

4.1.6 Territorialisation de la PNDA

Il est attendu en Guinée que le processus de décentralisation soit accéléré pour déboucher sur des collectivités locales fortes et porteuses de responsabilités effectives dans la conception et la mise en œuvre d'actions de développement local. Dans cette perspective, la PNDA intègre la prise en compte des initiatives locales de développement.

Toutefois, la territorialisation de la PNDA passera par la promotion des agropoles. Leur aménagement reposera sur des avantages comparatifs basés sur la combinaison des facteurs agronomiques, socioéconomiques et géographiques. Dans chaque agropole, une ou plusieurs des spéculations prioritaires sera/seront promue(s) et y servira/serviront de locomotive(s) du développement agro-sylvo-pastoral et halieutique. L'agropole intègre, au-delà des aménagements de production, des installations de services (y compris des services de loisirs et de tourisme). Dans cette perspective, l'écotourisme deviendra un instrument central de promotion du développement agricole, notamment pour l'attractivité du secteur vis-à-vis des jeunes et des investisseurs.

4.1.7 Rôles des Acteurs Non Etatiques

Les acteurs non étatiques (ANE) joueront un rôle particulièrement important et utile dans la mise en œuvre des actions innovantes et leur dissémination dans toutes les régions du pays. L'implémentation d'actions pilotes et leur mise à l'échelle, notamment des zones et auprès d'acteurs spécifiques, implique un travail de proximité pour lequel les services étatiques sont le plus souvent dépourvus de capacités adéquates à cause des exigences et des complexités socioprofessionnelles. Ainsi, les ANE ne seront pas confinés dans un rôle de contrôle citoyen de l'action publique, de veiller à la transparence, au respect des principes d'équité et de droit. Mais, ils mettront aux services de la transformation du secteur leurs compétences et capacités d'acteurs de développement économique. Cette orientation n'exclut pas que les ANE mènent des activités de plaidoyer, d'information et de sensibilisation

pour un changement de comportement de tous les acteurs (y compris les autorités étatiques et les Partenaires techniques et financiers).

Ces différentes responsabilités attendues des ANE impliquent leur participation effective à tous les échelons du dialogue politique et de gouvernance sectorielle et multisectorielle des politiques de développement agricole, de la sécurité alimentaire et de nutrition.

4.2 Cadre de financement de la PNDA

4.2.1 Orientations pour l'évaluation du coût des programmes proposés

En se référant aux engagements de la Déclaration de Malabo, la programmation des coûts se basera sur l'allocation d'au moins 10% des dépenses nationales à la PNDA. Ceci implique des efforts substantiels de l'Etat pour augmenter d'environ 3% la part des dépenses agricoles sur les dépenses totales nationales.

Cette enveloppe sera répartie aux différents sous-secteurs et programmes en se basant sur leur contribution respective à l'obtention des résultats attendus de la PNDA.

4.2.2 Orientations pour la mobilisation des ressources

La PNDA sera mise en œuvre à travers le PNIASAN. Celui-ci sera assorti d'une stratégie de financement et d'un plan de mobilisation des ressources.

Mais, la stratégie de financement et le plan de mobilisation des ressources porteront des innovations en matière de sources de financement mais également en matière d'efficacité dans l'absorption des ressources allouées aux sous-secteurs.

4.2.3 Orientations pour l'évaluation des sources de financement

Une évaluation annuelle sera effectuée pour juger de la performance de la stratégie de financement et du plan de mobilisation des ressources.

Dans ce cadre, l'état mettra en place une matrice de respect des engagements financiers qui sera renseignée tous les semestres et présentée lors du Conseil national annuel pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

4.3 Suivi Evaluation : Orientations vers une stratégie de gestion axée sur les résultats (GAR)

Le suivi évaluation de la PNDA fera l'objet d'une conception qui prendra en compte les questions suivantes :

- Un cadre de résultats ;
- Un plan de suivi évaluation ; et
- Un dispositif de suivi évaluation.

La conception de ces outils prendra en compte les principales recommandations issues du bilan de la PNDA vision 2015 et du PNIASA. Il fera aussi une analyse du contexte pour évaluer la capacité des structures des différents groupes d'acteurs particulièrement ceux de l'état à renseigner à temps et de manière satisfaisante les indicateurs qui seront retenus dans le cadre de résultats. De même, des indications seront fournies aux groupes d'acteurs pour leur engagement dans l'instauration d'un dialogue axé sur les résultats pour une compréhension commune et

pour des consensus sur les contenus, les rôles et responsabilités dans la collecte et l'analyse des données ainsi que la coordination.

Le suivi évaluation de la PNDA se fera à travers une chaîne de résultats à trois niveaux :

- Evolution de la transformation du secteur ;
- Evolution des performances du secteur ;
- Evolution de la contribution du secteur au développement national : impacts de la PNDA.

En se basant sur une approche GAR, des indicateurs sont identifiés pour chacun de ces trois niveaux et des cibles annuelles seront fixées pour chaque indicateur. Le processus de S & E sera mis en œuvre pour renseigner périodiquement (selon le plan de suivi retenu pour les indicateurs) l'évolution des cibles.

5. Risques liés à la mise en œuvre de la PNDA

1. Le tableau ci-après présente une synthèse des principaux risques identifiés par les groupes thématiques et des mesures d'atténuation envisagées.

Tableau 1 : présentation des risques et mesures d'atténuation

Risques	Mesures d'atténuation
Conflits sur le foncier	Elaboration et opérationnalisation de la Loi foncière agricole, basée sur un aménagement du territoire agricole du pays, avec des mécanismes de gestion des terroirs et une mutualisation des ressources entre propriétaires terriens et investisseurs
Aléas climatiques	Mise en œuvre de stratégie de gestions des risques agricoles, assortie d'un dispositif institutionnel et organisationnel pour la gestion des risques agricole (mécanismes d'anticipation, renforcement des capacités des acteurs sur l'utilisation des TIC pour rendre disponible de l'information climatique, promotion de l'assurance agricole ; mise en œuvre de plan de contingence). Mettre en place une assurance agricole Développement de techniques appropriées de maîtrise de l'eau.
Défaillance des services étatiques liés à un défaut de compétences mais aussi à des divergences entre groupes d'obédience différente	Implication des structures étatiques et de toutes les parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de la PNDA (Instances de pilotage, exécution de certaines actions), fondée sur des questions techniques et non politiques. Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités, basée sur les missions des différentes structures. Adoption du principe de la subsidiarité pour une meilleure distribution des rôles
Retard dans la mobilisation des ressources pour le paiement des prestataires, pouvant influencer sur les délais de réalisation des actions	Élaboration d'une stratégie appropriée de financement, assorti d'un plan de mobilisation des ressources. À cela s'ajoute des dispositions particulières pour l'efficacité dans les comptes rendus financiers, anticipation des demandes de provisions
Défaillance dans les marchés agricoles nationaux et internationaux	Promotion de : i) l'approche chaîne de valeur pour une meilleure intégration des différents segments, mais aussi des différents acteurs des trois niveaux (Macro, Méso et Micro) ; ii) une approche marché (demand-driven approach : C'est-à-dire produire sur la base d'un marché et d'une clientèle ciblée d'avance).
Insuffisances des prestataires de services, pouvant entraîner des retards dans les délais de réalisations	Rigueur dans la sélection des prestataires (appel d'offre, cahier de prescriptions techniques, etc.) ; Planification rigoureuse dans la gestion des contrats.
Conflits au sein des communautés ;	Application de principe d'équité dans la Responsabilisation des communautés dans les choix d'action, de transparence dans la gestion des réalisations du projet

Risques	Mesures d'atténuation
Intoxication liée à l'utilisation des produits chimiques	Promotion de bonnes pratiques agricoles, notamment pour une utilisation intelligente des produits chimiques et de contrôle post récolte (vérification des résidus)

6. Annexes

6.1 Cadre de résultats de la PNDA

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE	
1. Contribuer à la réduction de la pauvreté, la faim et la malnutrition en Guinée	1.1. Accroissement des opportunités économiques et réduction des niveaux de pauvreté	1.1.1 Réduction des niveaux de pauvreté	1.1.1.1 Taux de pauvreté par rapport au seuil national (% de population)	50%	Déclaration de Malabo	
			1.1.1.2 Taux de pauvreté par rapport au seuil de 1.90 \$ par jour PPP 2011 (% de la population)	50%	Déclaration de Malabo	
		1.1.2 Croissance du revenu	1.1.2.3 PIB par habitant (constant 2010 US\$)	-	-	
			1.1.2.4 Dépense de consommation Finale des ménages par tête (constant 2010 US\$)	-	-	
		1.1.3 Augmentation des emplois	1.1.3.5 Taux d'emploi (% de la population active ≥15 ans)	-	-	
			1.1.3.6 Nombre d'emploi crée par an, total, rural, jeune et femmes	-	-	
		1.1.4 Réduction des niveaux d'inégalité des revenus	1.1.4.7 Coefficient de Gini	-	-	
			1.1.4.8 Indice de Theil, mesure intra et inter group (urbain-rural, région, genre)	-	-	
		1.2. Amélioration et disponibilité davantage de sécurité et de résilience alimentaire et nutritionnelle	1.2.5 Réduction de la malnutrition	1.2.5.9 Proportion de la population au-dessous de la consommation minimale aliments énergétiques (%)	5%	Déclaration de Malabo

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE	
		1.2.6	Réduction de la dépense sur les importations	1.2.6.10	Ratio des importations par rapport à consommation totale, totale et par principaux produits (%)	-
		1.2.7	Réduction de la malnutrition infantile	1.2.7.11	Prévalence de l'insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5ans)	5% Déclaration de Malabo
	1.2.7.12			Prévalence du retard de croissance (% des enfants de moins de 5ans)	10% Déclaration de Malabo	
	1.2.7.13			Prévalence de l'émaciation (% des enfants de moins de 5ans)	5% Déclaration de Malabo	
		1.2.8	Amélioration de la diversité alimentaire	1.2.8.14	Proportion de population des enfants de 6 à 23 mois au-dessous d'un régime alimentaire minimum acceptable (%)	50% Déclaration de Malabo
	1.2.8.15			Proportion de femmes au-dessous d'un minimum de régime alimentaire diversifié (%)	50% Déclaration de Malabo	
	1.2.8.16			Proportion d'homme au-dessous d'un minimum de régime alimentaire diversifié (%)	-	
		1.2.9	Amélioration de la résilience des ménages au climat et aux chocs climatiques.	1.2.9.17	Pourcentage des ménages agricoles, pastorales et pêcheurs qui résistent aux chocs liés au climat et aux conditions météorologiques	30% Déclaration de Malabo
		1.2.10	Amélioration de l'indice de développement humain durable	1.2.10.18	Rang et valeur de l'indice de développement humain durable	-

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE
2. Augmenter durablement la croissance et le commerce agricoles	2.1 Accroissement de la production et de la productivité agricole	2.1.1 Taux de croissance de la valeur ajouté agricole	2.1.1.1 Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole, (constant 2010 US \$), et de ses sous-secteurs (production végétale, élevage, pêche, et sylviculture)	6% annuel	Déclaration de Malabo
			2.1.1.2 Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole par tête, (constant 2010 US \$)	-	-
			2.1.1.3 Contribution de l'agriculture a la réduction de la pauvreté	50%	Déclaration de Malabo
		2.1.2 Taux de croissance de la production agricole	2.1.2.3 Indice de production agricole	-	-
			2.1.2.4 Niveau de Production des principaux produits de base	-	-
		2.1.3 Augmenter la productivité agricole	2.1.3.5 Valeur ajoutée agricole (constant 2010 US \$) par travailleurs agricole (%)	100%	Déclaration de Malabo
			2.1.3.6 Valeur ajoutée agricole (constant 2010 US \$) par hectare de terres arable (%)	100%	Déclaration de Malabo
			2.1.3.7 Taux de croissance du rendement pour, au moins, cinq produits prioritaires	100%	Déclaration de Malabo
			2.2.5.8 Valeur \$ US 2010 constante des produits agricoles et des services échangés au sein de l'Afrique (variation en %)	200%	Déclaration de Malabo
		2.2 Accroissement du commerce régional intra-africain et de meilleurs marchés nationaux et régionaux fonctionnels	2.2.4 Accroissement du commerce intra – africain	2.2.5.9 Valeur \$ US 2010 constante des produits agricoles et des services échangés au sein de l'Afrique (% total des échangés)	-
2.2.5.10 Taux de croissance de la valeur des exportations agricoles (%)	-			-	

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE				
			2.2.6.11	Part des produits agricoles transformés dans les exportations agricoles totales (%)	-	-			
			2.2.6.12	Ratio des exportations aux importations, toutes les matières premières, produits agroalimentaires, principaux produits agroalimentaires individuels y compris le riz	100%	Vision sectorielle			
			2.2.6	Réduction de la volatilité des prix des produits alimentaires locaux	2.2.7.13	Indice de volatilité des prix des aliments domestiques	7.5%	Déclaration de Malabo	
					2.2.7.14	Barrières non tarifaires	-	-	
			2.2.7	Réduction des marges de prix des produits locaux et des produits exportés par principaux produits de base	2.2.8.15	Marge des prix locaux et d'export-import par principaux produits	-	-	
			2.3 Gestion améliorée du risque dans le secteur de l'agriculture	2.3.8	Renforcement de la protection sociale	2.3.9.16	Budget de la protection sociale en pourcentage du total des ressources pour la couverture des groupes sociaux vulnérables.	100%	Déclaration de Malabo
						2.3.9.17	Proportion de la population couverte par l'aide sociale, protection sociale, d'assurance sociale et des programmes de travail)	-	-

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE		
		2.3.9	Taux de croissance des investissements dans la construction de la résilience	2.3.10.18	Existence de lignes budgétaires gouvernementales pour répondre aux besoins des dépenses sur des capacités de résilience, c'est-à-dire des réserves alimentaires, achats locaux pour des programmes de secours, des systèmes d'alerte précoce et des programmes d'alimentation scolaire de nourriture.	Oui (annuel)	Déclaration de Malabo
				2.3.10.19	Part des dépenses pour répondre aux besoins des dépenses sur des capacités de résilience, c'est-à-dire des réserves alimentaires, achats locaux pour des programmes de secours, des systèmes d'alerte précoce et des programmes d'alimentation scolaire de nourriture du gouvernement.	-	-
				2.4	Gestion améliorée des ressources naturelles pour une agriculture durable	2.4.10	Augmentation de la part de la superficie agricole sous les pratiques de gestion durable de la terre
3 Développer l'accès aux marchés porteurs	3.1 Expansion de l'agro-industrie locale et développement de la chaîne de valeur incluant les femmes et les jeunes	3.1.1	Nombre cumulé de chaînes valeur inclusives développées et opérationnelles	3.1.1.1	Nombre de chaînes de valeurs inclusives opérationnelles et nouvelles.	-	-
				3.1.2	Taux décroissant des pertes post-récoltes pour (au moins) les cinq produits agricoles de base prioritaires	3.1.2.2	Pertes post production pour (au moins) les cinq produits agricoles de base prioritaires

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE		
		3.1.3	Augmentation de l'emploi des jeunes dans l'agriculture	3.1.3.3	Pourcentage de jeunes qui s'offre de nouvelles possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur de l'agriculture	30% Déclaration de Malabo	
		3.1.4	Augmentation de la participation des femmes dans l'agro-business	3.1.4.4	Proportion des femmes rurales habilitées dans le secteur agricole (%)	90% Déclaration de Malabo	
	3. 2. Amélioration de l'alignement des multi-acteurs et des partenariats autour des politiques et des programmes agricoles adoptés	3.2.5	Existence d'un organe de coordination fonctionnel multisectoriel et multi-acteur	3.2.5.5	Organe de coordination multisectorielle et multi-acteur fonctionnelle	Oui	Déclaration de Malabo
		3.2.6	Augmentation des partenariats publics privés (PPP) dans le domaine de l'agriculture	3.2.6.6	Nombre de chaînes de valeurs des produits agricoles prioritaires pour lesquels un partenariat Public privé est établi avec une liaison forte à l'agriculture paysanne	>5	-
				3.2.6.7	Nombre cumulé de partenariats publics privés dans le domaine de l'agriculture, entrepris avec succès, par 10 000 agricultures	-	-
				3.2.7	Augmentation de la valeur des investissements dans les PPP	3.2.7.8	Valeur cumulée des investissements dans des partenariats Public privé dans le domaine de l'agriculture, par 10 000 agricultures
		3.2.8	Amélioration des investissements du gouvernement dans les programmes mis en œuvre dans le cadre des PNIA et des MFP	3.2.8.9	Investissements du gouvernement dans les programmes mis en œuvre sous le PNIA/MFP par rapport aux montants prévus	100%	ECOWAP

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE	
		3.2.9	Amélioration des contributions des partenaires nationaux (locaux) au développement aux PNIA et aux MF	3.2.9.10	La contribution des partenaires de développement national (local) aux le PNIA/MF par rapport aux montants prévus	100% ECOWAP
		3.2.10	Amélioration des contributions des donateurs (partenaires publics et privés internationaux au développement) aux PNIA et aux MFP	3.2.10.11	Contribution des donateurs (partenaires publics et privés internationaux au développement) au PNIA/MFP par rapport aux montants prévus.	100% ECOWAP
		3.2.11	Amélioration de l'harmonisation des politiques agricoles nationales (par politique spécifique)	3.2.11.12	Étapes d'adoption/mise en œuvre vers l'harmonisation des politiques agricoles nationales, de politique spécifique	100% ECOWAP
		3.2.12	Statut du pays dans le renforcement des instruments politiques convenus pour l'intégration et l'harmonisation régionale (par politique spécifique)	3.2.12.13	Statut du pays dans le renforcement des instruments politiques convenus pour l'intégration et l'harmonisation régionale, par politique spécifique	100% ECOWAP
4. Augmenter la productivité	4.3 Croissance de la production et de la productivité agricole	4.1.13 Croissance de la superficie ou des ménages utilisant les nouvelles technologies	4.1.14.14	Superficie sous fertilisation (% total de terres arable)	-	-
			4.1.14.15	Quantité d'Engrais utilisée (kilogramme de nutriment) par hectare de terre arable	50Kg	Déclaration de Malabo
			4.1.14.16	Superficie irriguée (terres arables %)	100% (valeur année 2000)	Déclaration de Malabo

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE		
	4.4 Renforcement de la capacité pour la planification basée sur des preuves, la mise en œuvre et la revue	4.1.14	Existence de la qualité dans la mise en œuvre des politiques fondées sur des preuves probantes et des ressources humaines correspondantes	4.1.14.17	Ménages agricoles utilisant les variétés de semences améliorées, races, matériels de stockage (% des ménages agricoles totales)	-	-
			4.1.15.18	Politiques fondées des données probantes, institutions de soutien et ressources humaines correspondantes	100%	Déclaration de Malabo	
		4.1.15	Amélioration de l'accès aux services agricoles consultatifs	4.1.16.19	Nombre de professionnels par mille paysans	-	-
				4.1.16.20	Proportion de d'exploitants agricoles ayant accès à des services de Conseil agricoles (%)	100%	Déclaration de Malabo
OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES 2025	SOURCE		
5 Améliorer la gouvernance	5.5 Augmentation des investissements publics et privés dans l'agriculture	5.5.16	Augmentation des dépenses agricoles du gouvernement	5.5.17.21	Dépenses agricoles du Gouvernement (% variation annuelle)	-	-
				5.5.18.22	Dépense agricole du gouvernement (% part dans les dépenses totales du gouvernement)	10%	Déclaration de Malabo
				5.5.18.23	Dépenses agricoles du gouvernement (% Part dans la valeur ajoutée agricole)	19%	Déclaration de Malabo
		5.5.17	Augmentation de l'ODA dans les parts agricoles	5.5.18.24	Déboursement de l'ODA à l'agriculture (% variation annuelle)	-	-

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE	
			5.5.18.25	Déboursement de l'ODA à l'agriculture (% part dans les dépenses totales de l'ODA)	-	-
			5.5.18.26	Déboursement de l'ODA à l'agriculture (% par rapport aux engagements)	100%	Déclaration de Malabo
			5.5.19.27	Investissements du secteur privé dans l'agriculture (variation annuelle en %), désagrégé par catégorie (petits, moyens et gros producteurs)	-	-
			5.5.19.28	Investissements du secteur privé dans le secteur agricole (ratio par rapport aux investissements publics dans l'agriculture), désagrégé par catégorie (petits, moyens et gros producteurs)	-	-
	5.5.18	Augmentation des investissements du secteur privé dans le secteur agricole et l'agro-industrie	5.5.19.29	Investissements du secteur privé dans l'agriculture (% par rapport aux engagements), désagrégé par catégorie (petits, moyens et gros producteurs)	100%	ECOWAP
			5.5.19.30	Taux de croissance des investissements directs de l'étranger dans l'agriculture (%)	-	-
			5.5.19.31	Investissements directs de l'étranger dans l'agriculture (% ratio par rapport aux investissements publics dans l'agriculture)	-	-

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE
			5.5.19.32	Investissements directs de l'étranger dans l'agriculture (% par rapport aux engagements)	100% ECOWAP
	5.6 Amélioration de l'efficacité et inclusivité dans la conception des politiques et la mise en œuvre des processus	5.6.19	Existence d'un nouveau PNIA/NAFSIP développé à travers un processus inclusif et participatif	5.6.20.33	Indice de processus de mise en œuvre du PDDAA 100% Déclaration de Malabo
5.6.20		Effectivité du comité de pilotage pour la mise en œuvre du PNIA/NAFSIP (composition et proactivité)	5.6.21.34	Composition du Comité de pilotage pour la mise en œuvre PNIA/NAFSIP 100% Déclaration de Malabo	
			5.6.21.35	Activités du Comité de pilotage pour la mise en œuvre PNIA/NAFSIP 100% Déclaration de Malabo	
			5.7.21	Existence du système de suivi et d'évaluation dans le secteur agricole 100% Déclaration de Malabo	
	5.7 Amélioration de l'efficacité et de l'imputabilité des Institutions y compris l'amélioration des politiques de S&E et des engagements	5.7.22	Augmentation du nombre de revues conjointes du secteur organisées par rapport au nombre prévu 100% Déclaration de Malabo		
		5.7.23	Existence de mécanismes institutionnels inclusifs pour la responsabilité mutuelle et la revue par les pairs 100% Déclaration de Malabo		
			5.8.24	Renforcement de la capacité à générer et de l'utilisation des données statistiques et des informations 63 Déclaration de Malabo	
	5.8 Accroissement de la capacité à générer, analyser et utiliser les données, les informations et les innovations	5.8.25	Existence d'un SAKSS national opérationnel 100% Déclaration de Malabo		

OBJECTIF	RESULTATS	INDICATEURS	MESURES	CIBLES	SOURCE	
		5.8.26	Augmentation des dépenses dans la R&D agricole	5.8.27.41	Dépenses en R&D agricole en pourcentage de la valeur ajoutée agricole	1% (Ag. GDP) Déclaration de Malabo

